



Die
Bundesregierung

Façonner la mondialisation – Développer les partenariats – Partager les responsabilités La stratégie du gouvernement fédéral



Photos de la couverture :

En haut à gauche : La Porte de Brandebourg à Berlin, Allemagne

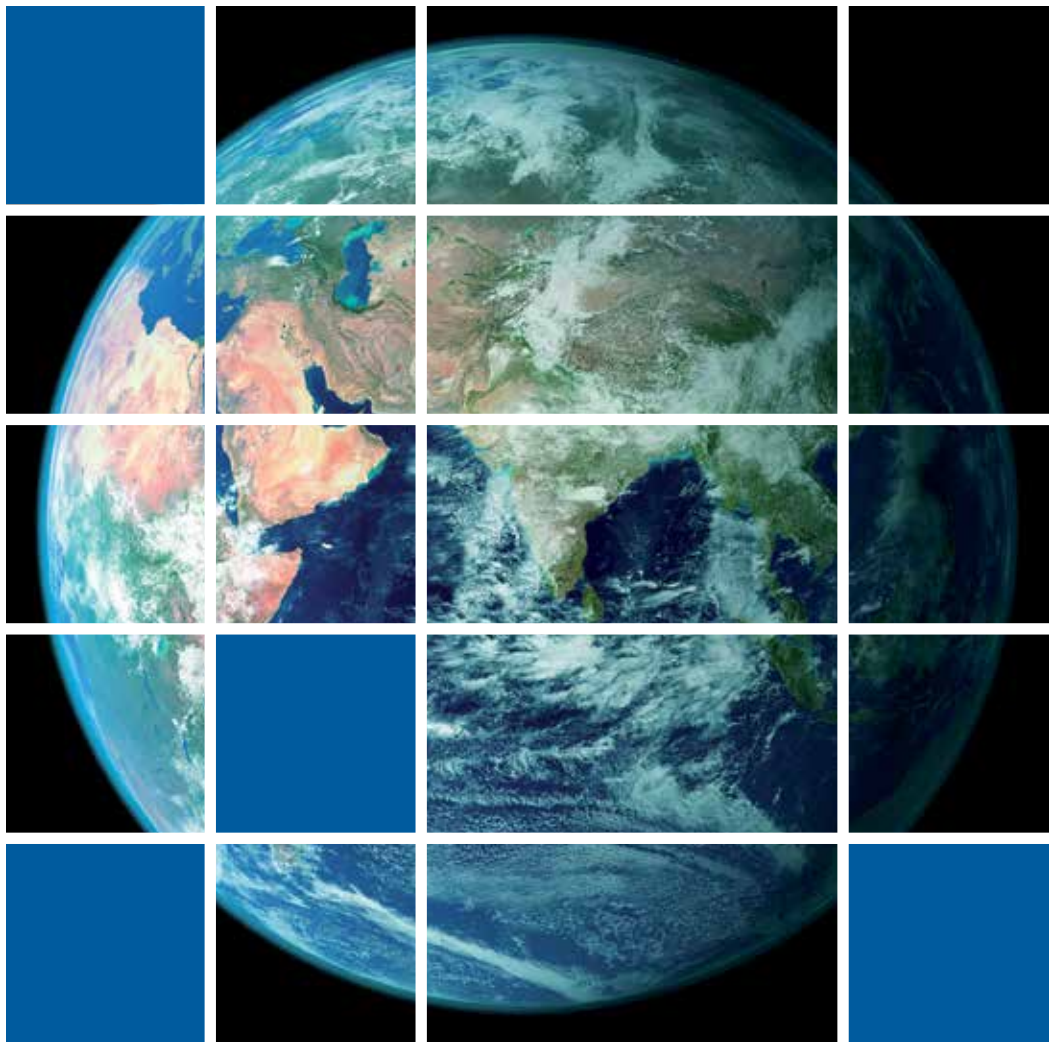
En haut à droite : Parc éolien de Los Vilos, Chili

Au centre : Laborantine dans une entreprise pharmaceutique
à Bangalore, Inde

En bas à gauche : École maternelle à Mamelodi, Afrique du Sud (soutien financier
au titre d'un micro-projet de l'Ambassade d'Allemagne à Prétoria)

En bas à droite : Bâtiment de l'ONU à New York, États-Unis d'Amérique

I. L'Allemagne dans un monde multipolaire.	
Les nouvelles puissances de la mondialisation, nos partenaires	5
1. Façonner ensemble le monde multipolaire	5
2. L'Allemagne, partenaire dans le façonnement de la mondialisation	6
3. La stratégie « Façonner la mondialisation »	8
II. La politique de gouvernance mondiale de l'Allemagne avec les nouvelles puissances de la mondialisation	9
1. Les niveaux de la coopération avec les nouvelles puissances de la mondialisation	9
L'Allemagne agit avec l'Europe et à travers l'Europe	9
La coopération internationale et la gouvernance mondiale	11
Les passerelles culturelles, éducatives et scientifiques entre nos sociétés	16
2. Les domaines politiques de la coopération avec les nouvelles puissances de la mondialisation	22
Paix et sécurité	22
Droits de l'homme et état de droit	27
Économie et finances	29
Ressources naturelles, alimentation et énergie	39
Emploi, affaires sociales et santé	45
Développement et durabilité	49
III. Concertation au sein du gouvernement fédéral	54
IV. Politique de mise en réseau avec nos partenaires	55
V. Perspectives	59
Glossaire	60



I. L'Allemagne dans un monde multipolaire. Les nouvelles puissances de la mondialisation, nos partenaires

1. Façonner ensemble le monde multipolaire

L'ordre de la communauté internationale devient de plus en plus **multipolaire** : on voit comment **des pays influents**, longtemps qualifiés de pays en développement ou de pays émergents, **façonnent la politique internationale dans un monde interdépendant**. Devenus des locomotives économiques, ces pays exercent une influence considérable sur la coopération au sein de leur région, s'engagent également dans d'autres régions du monde et jouent un rôle de plus en plus important dans les processus de décision sur la scène internationale. Conscients de leur propre valeur, ils prennent leur place dans les relations internationales et assument des responsabilités de plus en plus grandes face aux questions mondiales. À nos yeux, ils représentent **davantage que des pays émergents** : ce sont des « **nouvelles puissances de la mondialisation** ».

La stratégie « Façonner la mondialisation » vise des pays avec lesquels l'Allemagne ne coopère pas déjà dans le cadre de l'Union européenne (UE), du G8 ou de l'Alliance de l'Atlantique Nord (OTAN) et qui,

- comparés à d'autres régions ou à d'autres pays, sont dotés d'une force économique majeure ou affichent des taux de croissance économique élevés,
- expriment une forte volonté d'agir dans différents secteurs politiques et
- sont appelés en outre, de par leur rôle influent ou la qualité de leurs structures intérieures, à jouer à moyen ou à plus long terme un rôle crucial dans le façonnement des processus régionaux, de la gouvernance internationale et/ou mondiale (« Global Governance »).

Ces pays se distinguent par leur capacité à jouer un rôle déterminant dans les processus régionaux et internationaux et leur volonté d'y parvenir. Ils exercent une influence sur les structures et les décisions et par conséquent sur les développements de l'avenir, cela également en ralliant des partenaires à leurs

convictions et en s'imposant sur les agendas internationaux.

Nous encourageons expressément les nouvelles puissances de la mondialisation à exploiter leur force créative et à assumer ainsi des responsabilités sur la scène internationale. Nous voulons promouvoir la participation et la coopération constructives et réduire les potentiels de blocage.

En cette période marquée par des interdépendances internationales croissantes, une mondialisation grandissante et des défis planétaires, les nouvelles puissances de la mondialisation deviennent de nouveaux partenaires avec lesquels nous voulons développer, aux côtés de nos partenaires traditionnels, des approches politiques novatrices pour résoudre les questions mondiales et former des alliances pour mettre ces approches en œuvre. Ces partenariats doivent nous permettre de préserver et de développer la marge de manœuvre, la portée et l'efficacité de notre force créative commune à l'échelle mondiale dans un monde multipolaire.

La présente stratégie est une offre de dialogue et de coopération du gouvernement fédéral à l'adresse des nouvelles puissances de la mondialisation avec lesquelles il souhaite coopérer

dans un esprit de partenariat et à égalité de droits pour gérer la mondialisation de manière équitable, et élaborer des approches pour relever les défis mondiaux. Cette offre destinée aux nouvelles puissances de la mondialisation est en harmonie avec les principes fondamentaux de la politique étrangère et de sécurité de l'Allemagne solidement ancrée au plan multilatéral, au sein de l'Organisation des Nations Unies (ONU), de l'UE, de l'OTAN et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Nous désirons approfondir les liens de confiance étroits que nous entretenons avec nos partenaires européens et transatlantiques. Nous souhaitons asseoir de nouveaux partenariats sur ces bases solides.

2. L'Allemagne, partenaire dans le façonnement de la mondialisation

La liberté et les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit, la paix et la sécurité, la prospérité et le développement durable, des relations bilatérales solides et un multilatéralisme efficace, tels sont les grands principes qui nous guident dans la formulation de nos objectifs.

Le gouvernement fédéral est un partenaire fiable dans la recherche de solutions aux problèmes actuels et futurs. Dans le monde entier,

on associe à l'Allemagne la qualité de ses produits et de ses innovations technologiques. La mondialisation de l'économie doit s'accompagner de discussions engagées au sujet des objectifs et des valeurs. Dans le dialogue sur les valeurs de la mondialisation, l'Allemagne peut faire valoir ses atouts qui sont son **système démocratique**, son **économie sociale de marché** et son engagement à l'échelle de la planète en faveur du respect et du renforcement des **droits de l'homme**, universels, inaliénables et indivisibles, ainsi qu'en faveur de **l'égalité des femmes et des hommes**. Moteur de l'unification européenne, l'Allemagne imprime largement sa marque sur l'Union européenne. Nombre d'expériences réalisées par l'Allemagne et l'Europe, notamment dans le processus de l'unification européenne, peuvent être mises à profit pour créer un cadre réglementaire unique ou communautaire pour la mondialisation.

Membre de l'UE et l'un des artisans de sa politique étrangère et de sécurité commune (UE-PESC) ainsi que **membre de l'Alliance de l'Atlantique Nord**, l'Allemagne est un partenaire et un allié fiable qui assume des responsabilités dans le monde. Tant dans ces enceintes qu'à l'ONU, à l'OSCE et dans d'autres organisations, l'Allemagne s'investit en faveur de la sauvegarde de la paix, de la prévention

des menaces mondiales, de la promotion de la démocratie et des droits de l'homme ainsi qu'en faveur d'un développement durable et d'une sécurité coopérative.

L'Allemagne voudrait convaincre du bien-fondé de ses valeurs et de ses intérêts. À cet égard, nous pouvons nous placer dans la tradition des communautés de valeurs que nous formons déjà avec certains partenaires. Par ailleurs, nous soutenons et exploitons les convergences qui existent sur le plan de nos valeurs et de nos intérêts pour les appliquer à des domaines politiques sectoriels et spécifiques ainsi qu'à une



La Chancelière fédérale Mme Angela Merkel lors de l'ouverture de l'Année internationale de la biodiversité à Berlin

politique structurelle régionale et mondiale. Le **gouvernement fédéral** veut **coopérer avec des partenaires** pour façonner le monde globalisé, interdépendant et multipolaire grâce à une **gouvernance basée sur des règles et à orientation multilatérale et mondiale par le biais d'institutions internationales légitimes et efficaces**. Ensemble, nous voulons assurer l'accès aux **biens publics mondiaux** et les protéger. Tout comme au sein de l'Union européenne, nous plaçons dans l'esprit de la subsidiarité en faveur d'une **gouvernance** basée sur des règles et **à plusieurs niveaux**. Nous continuerons à encourager l'échange d'expériences, la coordination et la coopération avec les organisations régionales. Les règles et les coopérations existant à l'échelle mondiale, régionale, nationale et locale doivent s'imbriquer les unes dans les autres de manière judicieuse.

3. La stratégie « Façonner la mondialisation »

Cette stratégie expose dans un premier temps les **niveaux auxquels** le gouvernement fédéral entend coopérer avec les nouvelles puissances de la mondialisation. Puis elle expose les **objectifs à atteindre** à court et à moyen terme et, finalement, les mesures à prendre pour les mettre en œuvre. La stratégie ne saurait

refléter toute la diversité des relations entre l'Allemagne et les nouvelles puissances de la mondialisation. Les défis à relever étant si différents les uns des autres, il ne saurait y avoir de réponses valables pour tous les cas. Il s'agit bien plus de fixer l'**orientation générale de la politique du gouvernement fédéral tout en laissant de la marge pour les approches individuelles** tenant compte des particularités, des besoins et des possibilités des différents partenaires. Nous nous laisserons guider dans notre action par l'ancrage de la politique étrangère et de sécurité allemande dans l'ONU, l'OSCE, l'OTAN et l'UE.

Les nouveaux défis de la mondialisation ainsi que les interdépendances et l'**interpénétration des différents secteurs politiques** nous obligent de plus en plus à imbriquer plus étroitement et de façon plus organique les différents secteurs politiques.

Les objectifs du gouvernement fédéral et les mesures opérationnelles en vue de la coopération avec les nouvelles puissances de la mondialisation sont exposés dans les **six champs d'action** suivants :

- Paix et sécurité
- Droits de l'homme et état de droit
- Économie et finances
- Ressources naturelles, alimentation et énergie

- Emploi, affaires sociales et santé
- Développement et durabilité

Dans ces six domaines qui sont interdépendants et peuvent exercer une action les uns sur les autres, le gouvernement fédéral entend promouvoir une gouvernance mondiale basée sur des règles et multilatérale. La gouvernance mondiale est devenue un domaine essentiel de la politique étrangère et de sécurité ainsi que de la diplomatie.

La stratégie explique les **nouveaux mécanismes** qui doivent permettre au gouvernement fédéral de mutualiser ses forces, de s'attaquer aux défis complexes de la mondialisation dans un monde multipolaire et de coordonner les objectifs dans les différents champs d'action en les mettant en œuvre de manière cohérente.

Enfin, elle présente à titre d'exemples plusieurs enceintes importantes de dialogue et de coopération dans lesquelles nous pratiquons notre **politique de mise en réseau** avec les nouvelles puissances de la mondialisation. La stratégie « Façonner la mondialisation » vient compléter les différentes stratégies du gouvernement fédéral concernant notamment l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Afrique ou les sciences et la recherche. Elle fournit la base à partir de laquelle tous

les ministères fédéraux devront élaborer les schémas de leur coopération avec les nouvelles puissances de la mondialisation et contribue ainsi à rendre l'action du gouvernement fédéral plus cohérente.

II. La politique de gouvernance mondiale de l'Allemagne avec les nouvelles puissances de la mondialisation

1. Les niveaux de la coopération avec les nouvelles puissances de la mondialisation

L'Allemagne agit avec l'Europe et à travers l'Europe

L'Allemagne fera valoir ses contributions aux grandes questions mondiales de manière active et cohérente dans la politique européenne. Dans nombre d'enceintes internationales, nous présentons des positions européennes et agissons en interaction avec les nouvelles puissances de la mondialisation, en étroite coopération avec l'UE et avec le Conseil de l'Europe. Nos partenaires nous perçoivent d'une part comme un État-nation et d'autre part comme un membre du réseau européen. De ce fait, les **relations étrangères de l'Allemagne et de l'Europe avec les nouvelles puissances de la mondialisation** sont **étroitement liées, tant sur le fond que sur le**



plan pratique. Nous voulons plaider pour nos valeurs, nos intérêts et nos positions à la fois en tant qu'Allemagne et en tant qu'État membre de l'Union européenne.

Nous mettons à profit les possibilités d'influence collective de l'UE tout en les approfondissant. Les innovations institutionnelles mises en place par le traité de Lisbonne telles que la création du poste de Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité commune ainsi que du Service européen pour l'action extérieure sont des instruments précieux dans ce contexte.

La stratégie du gouvernement fédéral intègre à dessein le niveau de l'UE et crée des synergies avec les concepts, les stratégies et les partenariats européens. Le gouvernement fédéral entend développer les partenariats stratégiques que l'UE a conclus par exemple avec la Chine, l'Inde, le Brésil, le Mexique et l'Afrique du Sud, car il les considère comme un instrument très prometteur en vue de la coopération avec les nouvelles puissances de la mondialisation : pour pouvoir faire valoir nos valeurs et nos intérêts européens dans la construction d'un futur ordre mondial, nous devons parler d'une seule voix et agir ensemble tout en misant sur le rayonnement et l'attractivité de l'Europe. Les partenariats qu'entretient l'UE

avec des pays influents revêtent une importance élémentaire pour l'avenir de l'Europe.

La coopération internationale et la gouvernance mondiale

Le gouvernement fédéral aspire à une imbrication organisée et étroite entre les enceintes internationales et la gouvernance mondiale et plaide en faveur d'institutions internationales qui soient efficaces. Il appuie les contributions précieuses des organisations régionales à la coopération régionale et internationale. Nous voulons traiter les grands dossiers de la mondialisation ensemble avec nos partenaires par le biais d'une coopération multilatérale. Nous compléterons le maillage multilatéral par des contacts bilatéraux intenses et ciblés ainsi que par une coopération avec les organisations régionales. C'est le seul moyen de rester capables de participer ensemble au processus de façonnement.

Aux côtés de ses partenaires traditionnels et des nouvelles puissances de la mondialisation, l'Allemagne entend œuvrer en faveur d'un multilatéralisme efficace dans les enceintes internationales et de la gouvernance mondiale. Tel est l'objectif auquel nous souhaitons faire adhérer les nouvelles puissances de la mondialisation.

L'Organisation des Nations Unies (ONU)

L'ONU est la seule institution internationale jouissant d'une légitimation politique universelle étant donné qu'elle regroupe en son sein des pays du monde entier. L'appartenance de l'Allemagne à l'ONU demeure le **cadre de référence majeur et universel de la politique multilatérale** de l'Allemagne. Une politique de mondialisation collective en coopération avec l'ONU et à travers elle compte parmi les principes essentiels de la politique étrangère allemande. Le gouvernement fédéral continuera de soutenir l'action de l'ONU en y apportant ses contributions.

À travers le siège de membre non permanent qu'elle occupe au sein du **Conseil de sécurité de l'ONU** pour la période 2011/2012, l'Allemagne exerce la responsabilité qui lui incombe à l'ONU et qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales. Elle souhaite être un partenaire franc et ouvert à tous les pays membres de l'Organisation et cela tant à Berlin qu'au siège de l'ONU à New York et dans les institutions onusiennes ainsi que dans les capitales de nos pays partenaires dans le monde entier.

L'ONU doit faire face aux nouvelles réalités de notre époque. Conjointement avec des partenaires majeurs, nous voulons faire progresser le débat sur les **ajustements du système onu-**

sien. Nous voulons exploiter les possibilités de réforme pour parvenir par exemple à ce que l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine soient mieux représentées au Conseil de sécurité. Toutefois, il faut aussi que les pays qui font partie, au même titre que l'Allemagne, des grands pays contributeurs au budget de l'ONU soient représentés de manière appropriée. Le Conseil de sécurité doit rester au cœur de l'ordre de paix international. Nous voulons faire le maximum pour qu'il puisse continuer à jouer ce rôle. Aussi devrions-nous adapter le Conseil de sécurité à la nouvelle donne politique de notre monde actuel.

Les formats « G » et la coopération internationale

Le gouvernement fédéral plaide en faveur d'une coopération internationale non seulement à l'ONU mais aussi dans de nombreuses enceintes multilatérales. Les **formats « G » (G7/ G8, G20)** complètent de manière essentielle les structures traditionnelles telles que l'ONU. En 2007, dans le cadre de sa présidence du G8 à Heiligendamm, l'Allemagne a lancé le processus du G8 + 5 (pays du G8 + Chine, Inde, Brésil, Mexique et Afrique du Sud) pour mettre en œuvre une coopération étroite avec quelques-unes des nouvelles puissances de la mondialisation. L'Allemagne a été et demeure une force motrice en vue d'associer plus étroitement les nouvelles puissances à la **gouvernance mondiale**. En effet, c'est l'Allemagne qui, pour réagir à la crise qui frappait l'Asie dans les années quatre-vingt-dix, a pris l'initiative en 1999 de fonder le G20, forum regroupant les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales. Le gouvernement fédéral est heureux qu'aujourd'hui, le **G20** soit devenu un **forum majeur de la coopération internationale traitant des questions économiques et financières mondiales**.

Il œuvre pour que le G20 s'investisse pour répondre également à d'autres défis d'envergure mondiale. Le G20 traite aujourd'hui

des questions concernant le développement durable, la protection du climat et la biodiversité ainsi que de la situation mondiale sur les marchés des denrées alimentaires.

L'Allemagne est ouverte aux initiatives internationales favorisant la coordination et la recherche de solutions basées sur des règles pour traiter certains dossiers spécifiques. Dans ce but, nous encourageons les **échanges actifs entre les différentes enceintes**, à l'instar de l'ONU et du G20. Nous recherchons le dialogue entre le G20 et d'autres groupes de pays tels que le groupe 3 G/ « gouvernance mondiale » et ses pays membres qui sont Singapour, le Chili, la Malaisie, les Émirats arabes unis, le Viet Nam et le Qatar.

Forum de dialogue et organe de standardisation pour les questions de l'économie mondiale, l'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** offre toute une gamme d'ébauches de réponse et de bonnes pratiques pour des domaines politiques spécifiques. Elle apporte ainsi une contribution précieuse à la mise en œuvre de conditions de compétitivité uniformes à l'échelle internationale (« level playing field »). Les grandes orientations de l'OCDE sont particulièrement importantes pour les entreprises multinationales qui formulent pour les entreprises présentes sur le marché international

Coupe du monde de football féminin :
Allemagne-Argentine à
Shanghai, Chine



des recommandations volontaires auxquelles se sont déjà ralliés toute une série de pays non membres de l'OCDE. L'Allemagne appuie la coopération avec l'OCDE et les formats G ainsi que les échanges et la coordination entre les organisations internationales.

L'OTAN restera à l'avenir le pilier le plus solide de notre politique de sécurité commune. En adoptant le nouveau concept stratégique en 2010 dans le cadre du sommet de Lisbonne, l'OTAN a montré d'une manière impressionnante sa capacité d'action, également en tant qu'acteur mondial, dans un environnement de sécurité en mutation et qui devient de plus en plus complexe. Le « paquet partenariats » adopté au printemps 2011 reflète une réorientation et une intensification de la politique de partenariat de l'OTAN. Sur le fond, l'association de partenaires régionaux est une condition indispensable pour réussir. Une coopération renforcée et conçue dans le long terme avec les nouvelles puissances de la mondialisation offre un grand potentiel pour le renforcement de la stabilité à l'échelle mondiale. L'OTAN est prête à jouer un rôle de trait d'union et de communication dans ce domaine.

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) traite la sécurité dans sa

dimension mondiale et joue un rôle important de forum de consultation, de coopération et de négociation. Elle articule son action autour d'une vaste gamme de principes et d'engagements dans trois dimensions, la dimension politico-militaire, la dimension économique et environnementale et la dimension humaine. Ces engagements politiques contraignants constituent une base légitime sur laquelle s'appuient les États membres de l'Organisation dans leur coopération et un cadre de référence pour une éventuelle coopération avec les nouvelles puissances de la mondialisation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'espace de l'OSCE.

La société civile et les acteurs non gouvernementaux

Les relations internationales ont cessé depuis longtemps d’être **uniquement des relations « entre États »**. Les acteurs de la politique (étrangère) ne sont plus seulement les États et leurs groupements, d’autres acteurs politiques et sociaux à l’intérieur des États ou à côté sont venus s’y ajouter. Pour cette raison, l’Allemagne ne limitera pas sa coopération avec les nouvelles puissances de la mondialisation aux contacts gouvernementaux, elle s’efforcera de mettre à profit pour la coopération avec nos partenaires le **potentiel d’innovation que représentent les acteurs de la société civile et l’influence qu’ils exercent**.

Les passerelles culturelles, éducatives et scientifiques entre nos sociétés

Les cultures et les sociétés civiles dans la mondialisation

Les valeurs culturelles définissent les sociétés. Considérant que les différences entre les cultures assurent la diversité culturelle, l’Allemagne et l’Europe veulent promouvoir les échanges culturels ainsi que l’apprentissage des langues étrangères et des compétences interculturelles. L’Allemagne contribue au renforcement des sociétés civiles et aux échanges entre celles-ci par ses **offres de**

dialogue au titre de la politique culturelle et éducative à l’étranger. Nous ne pourrions vivre durablement dans la paix et la sécurité que si nous réussissons à mettre en œuvre le dialogue entre les cultures. C’est une position que le gouvernement fédéral défend également en Allemagne.

Une société civile bien développée constitue la base d’un État performant et stable. Dans ce contexte, l’engagement citoyen est un pilier porteur de toute communauté libérale, démocratique, sociale et vivante. L’Allemagne promeut le dialogue entre les alliances au sein de la société civile et les institutions publiques. **Les échanges entre les sociétés** sont une condition essentielle garantissant des relations fructueuses entre les États. Dans un monde globalisé, le gouvernement fédéral souhaite contribuer à des **échanges intenses et renforcés entre les cultures et les sociétés civiles**.

Renforcement des sociétés civiles et échanges entre elles

L’Allemagne et l’Europe appuient les mouvements qui s’engagent au sein de la société civile en faveur de la démocratie, du développement, des droits de l’homme, de l’égalité des sexes, de chances équitables pour les hommes et les femmes ainsi qu’en faveur des libertés fondamentales politiques. Dans ce but,

Le gouvernement fédéral propose au titre des [partenariats pour la transformation](#) des mesures telles que celles réalisées en coopération avec des ONG en Égypte et qui encouragent notamment l'organisation de partis politiques, l'économie de marché et le respect des droits de l'homme.

Le gouvernement fédéral soutient les sociétés civiles via la promotion de médias libres et novateurs et recherche les échanges actifs avec les sociétés des pays appartenant aux nouvelles puissances de la mondialisation. Le gouvernement fédéral propose des débats publics par le biais de la promotion de projets réalisés par les fondations politiques, les Églises ou d'autres acteurs de la société civile. Il encourage des mesures visant la mise en œuvre des droits de l'homme, la promotion de la démocratie et la réduction de la pauvreté. Il appuie en outre les [initiatives de promotion de la responsabilité citoyenne et sociale](#) déployées par exemple par les entreprises ou au titre du Pacte Mondial des Nations Unies. Par ailleurs, les pays de l'UE et les États du Dialogue Europe-Asie (ASEM) comme l'Indonésie, la Malaisie, Singapour, le Viet Nam, la Chine, l'Inde, contribuent aux échanges entre les sociétés civiles dans le cadre de la Fondation Europe-Asie (ASEF). Enfin, nous organisons des [Semaines et des Années de l'Allemagne](#) notam-

ment en Chine, au Viet Nam, en Inde, au Brésil, en Afrique du Sud, au Mexique, en Argentine, au Chili et en Colombie afin d'assurer une mise en réseau et des échanges interculturels avec les nouvelles puissances de la mondialisation. Nous voulons également nous mobiliser davantage auprès de nos partenaires pour les inviter à présenter de différentes façons toutes les facettes de leur pays en Allemagne et en Europe. On citera à titre d'exemple les [projets annuels](#) déjà réalisés [en Allemagne](#) par plusieurs nouvelles puissances de la mondialisation à l'instar de l'Année du Viet Nam (2010), l'Année de l'Inde (2012) et l'Année de la culture chinoise en Allemagne (2012).

[Réseaux internationaux dans les domaines de l'éducation, des sciences et de la recherche](#)

Le gouvernement fédéral souhaite contribuer à l'amélioration de l'entente mutuelle entre les sociétés. Nous voulons apprendre à nous connaître, nous informer mutuellement et faire de la recherche ensemble. [L'éducation, les sciences et la recherche](#) sont des plateformes de coopération importantes avec les citoyens des nouvelles puissances de la mondialisation. L'action des Goethe-Instituts, les écoles allemandes à l'étranger et les écoles partenaires ainsi que les programmes de bourses et de visites proposés par le gouvernement



Pavillon de l'Allemagne à l'Expo de Shanghai, Chine

fédéral encouragent les échanges mutuels d'idées et de connaissances. À travers ces offres, il est également possible d'apprendre l'allemand dans le monde entier. L'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD) et la Fondation Alexander von Humboldt appuient des étudiants doués de nombreux pays et établissent des traits d'union culturels, notamment par le biais des programmes destinés aux anciens boursiers. Toutes ces actions contribuent à la mise en place de réseaux à la fois solides et durables. Nous entendons continuer à entretenir ces réseaux afin d'organiser de manière durable les échanges entre nos sociétés civiles axées sur la connaissance et de promouvoir les stratégies de coopération basées sur le partenariat.

L'Allemagne et les nouvelles puissances de la mondialisation sont unanimes à dire que les **offres de formation** jouent un rôle crucial pour les jeunes auxquels elles ouvrent des perspectives de réussite ainsi que pour le développement des sociétés. Dans l'encouragement que nous prodiguons au domaine de l'éducation, nous appliquons une approche globale et misons sur l'action conjuguée des milieux économiques et de la coopération au développement. Nos partenaires portent par exemple un grand intérêt au système allemand de formation en alternance qui peut les aider

Coopération éducative avec les nouvelles puissances de la mondialisation

L'Université allemande du Caire en Égypte compte quelque 8 500 étudiants. De par sa structure et ses programmes, elle s'inspire des universités allemandes des sciences et techniques qui préparent aux métiers novateurs. Fortement axée sur la pratique, elle coopère étroitement avec les entreprises et les universités allemandes. Par ailleurs, elle octroie des bourses à ses étudiants qui peuvent venir faire des études et des stages pratiques en Allemagne. Dans le cadre d'une initiative de la Chambre de commerce et d'industrie allemande aux Émirats arabes unis, des étudiants originaires de ces pays effectuent également des stages dans des entreprises allemandes.

à développer leurs systèmes de formation professionnelle. Nous voulons conclure dans notre intérêt mutuel des **partenariats de formation professionnelle** orientés en fonction des besoins du marché.

L'Allemagne entend contribuer à la mise en place de capacités pérennes permettant un **développement durable de l'individu, de la société et de l'économie dans les pays des nouvelles puissances de la mondialisation**. Dans cette perspective, le gouvernement fédéral



Centre de formation des femmes
à Nam Dinh, Viet Nam

appuie la formation universitaire. Nous soutenons la mise en place de [partenariats de formation et de réseaux internationaux de la connaissance](#) par le biais de coopérations universitaires et scientifiques, par exemple dans le cadre d'échanges universitaires, de coopérations conjointes en matière de recherche, de la création de maisons allemandes de la science et de l'innovation, du développement des réseaux d'anciens boursiers et d'antennes d'universités allemandes notamment en Chine, en Indonésie, au Viet Nam et en Égypte. En même temps, il est dans notre intérêt politique et économique de gagner durablement à la cause de l'Allemagne les futurs experts et dirigeants des nouvelles puissances de la mondialisation.

L'éducation et la recherche sont des facteurs importants permettant le passage à un développement durable ainsi que la mise en place et la promotion de systèmes éducatifs, scientifiques et novateurs. Dans la compétition mondiale de la connaissance, l'Allemagne est considérée comme un partenaire compétent dans le domaine des sciences et de la recherche. Dans le cadre de la [Stratégie du gouvernement fédéral pour l'internationalisation des sciences et de la recherche](#), l'Allemagne œuvre en faveur d'une coopération renforcée dans le long terme, notamment avec les nouvelles puissances de la mondialisation.

Le gouvernement fédéral entend, aux côtés de ses partenaires, améliorer le cadre de la coopération internationale dans le domaine des sciences et de la recherche. De concert avec le Forum stratégique de la Coopération internationale, le gouvernement fédéral participe également à l'élaboration d'une stratégie européenne de coopération internationale en matière de recherche et de technologie.

La recherche en matière de développement durable, les innovations et un cadre efficace deviennent de plus en plus des facteurs clés dans les nouvelles voies qu'il faut emprunter pour assurer l'avenir. Les stratégies de coopération régionale peuvent également apporter des réponses face aux grands défis mondiaux et libérer des [potentiels d'innovation](#). Aux côtés de nos partenaires, nous voulons apporter une contribution à la prospection des marchés d'avenir et à l'exploitation durable des matières premières et des ressources naturelles. Le gouvernement fédéral entend promouvoir les [partenariats de recherche et de transformation](#) ainsi que les échanges de chercheurs et d'experts hautement qualifiés. Aux côtés des nouvelles puissances de la mondialisation, nous voulons participer activement à l'élaboration de la [politique internationale dans le domaine de la recherche et des sciences](#) pour pouvoir relever ensemble les grands défis mondiaux.

2. Les domaines politiques de la coopération avec les nouvelles puissances de la mondialisation

Paix et sécurité

Les défis sécuritaires

Les défis sécuritaires changent de nature rapidement : nous sommes aujourd'hui de moins en moins confrontés à des conflits entre États mais de plus en plus à des conflits à l'intérieur des États et des sociétés, qui sévissent notamment dans des États fragiles ou défaillants.

Les implications sécuritaires des défis mondiaux tels que la pénurie de ressources, les catastrophes naturelles, le changement climatique ou l'approvisionnement en denrées alimentaires, peuvent aggraver les conflits. Les organisations et les acteurs criminels ou terroristes ne s'arrêtent pas aux frontières terrestres ou maritimes ni à celles qui délimitent les grandes régions du monde. La prolifération des armes de destruction massive fait peser une nouvelle menace sur la sécurité internationale. **Aujourd'hui, les risques sécuritaires sont plus difficiles à délimiter, que ce soit en termes de géographie ou de thématique.**

Les bouleversements politiques mettent en évidence le fait que la paix, la sécurité et la stabilité ne peuvent prospérer à long terme

que si elles sont construites sur la liberté ainsi que sur le respect du droit international et des droits de l'homme. De ce fait, les **questions des droits de l'homme** jouent un rôle de plus en plus important dans le domaine de la politique de sécurité.

Une politique de sécurité optimale désamorce les situations de conflit avant qu'elles ne s'aggravent et se transforment en crises. La **prévention des conflits** joue par conséquent un rôle de plus en plus décisif.

Principes du gouvernement fédéral Solidement ancrée dans l'Alliance de l'Atlantique Nord et l'Union européenne, la politique de sécurité de l'Allemagne revêt une dimension multilatérale. La Stratégie européenne de sécurité et le nouveau concept stratégique de l'OTAN définissent le cadre d'action de la politique de sécurité allemande. Cette politique est clairvoyante et repose sur un concept de sécurité global. Aucun État au monde n'est capable d'assurer sa sécurité uniquement par des moyens militaires ou isolément. Dans ce contexte, le gouvernement fédéral attache une importance majeure au développement et à l'**approfondissement des partenariats de sécurité** conclus avec des États dans des régions éloignées du globe ainsi qu'avec leurs organisations régionales

respectives (par exemple dans le cadre de l'Union africaine (UA) ou de la Ligue arabe). La **prévention civile des crises et des conflits** constitue l'une des priorités de la politique de paix et de sécurité de l'Allemagne. En application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité et des résolutions ultérieures en la matière, l'Allemagne entend contribuer à ce que les hommes et les femmes soient associés à ces processus sur un pied d'égalité et notamment à assurer la parité, la participation et la protection des femmes.

Le gouvernement fédéral se fait l'avocat d'une **politique de règlement pacifique des conflits** telle que définie dans la **Charte des Nations Unies**. Nous nous mobilisons également en faveur d'un **renforcement de la Cour pénale internationale** (CPI) car les crimes les plus graves affectent la communauté internationale tout entière. De concert avec l'ONU, l'OSCE, l'OTAN, l'UE et les organisations régionales, le gouvernement fédéral œuvre au règlement de cas de conflits. La Loi fondamentale et le droit international jettent les principes de base régissant les missions des forces armées allemandes.

La **non-prolifération et la maîtrise des armements conventionnels** sont au cœur de la

politique de sécurité du gouvernement fédéral. Nous voulons, ensemble avec nos partenaires, renforcer et développer le régime de non-prolifération mondial ainsi que la maîtrise des armements conventionnels et promouvoir la sécurité et la stabilité à l'échelle mondiale.

« Bonne espérance » (Good hope) – coopération bilatérale entre l'Afrique du Sud et l'Allemagne dans le domaine militaire

La République d'Afrique du Sud et l'Allemagne entretiennent depuis de nombreuses années des relations politico-militaires à un haut niveau comme en témoigne le grand nombre de contacts et de réunions militaires et politico-militaires réguliers entre les deux pays. Les forces armées fédérales ont organisé en 2006, 2008 et 2010 le cycle d'entraînement conjoint « Bonne espérance » et une participation est également prévue pour 2012. Nous soutenons les efforts déployés par l'Afrique du Sud pour faire progresser au sein de l'UA la mise sur pied de l'architecture africaine de paix et de sécurité ou la participation de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) à la Force africaine en attente (FAA) car ils sont une contribution importante à la paix et à la sécurité.

Objectifs de la coopération avec les nouvelles puissances de la mondialisation dans le domaine de la paix et de la sécurité

Les nouvelles puissances apportent elles-mêmes une contribution majeure dans le domaine de la prévention des crises, du règlement des conflits et de la consolidation de la paix, notamment en tant que fournisseurs de contingents pour les opérations de paix de l'ONU. Mais elles peuvent surtout jouer un rôle de médiateur dans les conflits régionaux en raison de leur proximité géographique et culturelle. De plus, ce sont des partenaires de coopération précieux pour les opérations de paix et de stabilisation déployées par l'UE au titre de la politique de sécurité et de défense commune et par l'OTAN. Les nouvelles puissances de la mondialisation contribuent par ailleurs à la construction d'architectures de sécurité régionales. Aussi voulons-nous, avec les nouvelles puissances de la mondialisation, œuvrer en faveur d'une prévention des crises efficace et du renforcement de ses instruments et promouvoir la mise en place de structures étatiques démocratiques, fonctionnelles et légitimes. Aux côtés de nos partenaires de l'UE et de l'OTAN ainsi qu'avec les nouvelles puissances de la mondialisation, nous voulons construire une architecture de sécurité et de règlement des crises solide et viable dans de nombreux domaines.

En apportant son soutien aux mesures de confiance et de sécurité (MDCS) régionales, le gouvernement fédéral contribue également, dans le cadre de l'UE, à la stabilité dans les régions dynamiques concernées. Parallèlement, il développe les relations de sécurité avec les nouvelles puissances de la mondialisation et leurs voisins. Il continuera à exploiter ses possibilités pour promouvoir le développement des MDCS en coopération avec les organisations de sécurité régionales telles que l'Union des nations sud-américaines (UNASUR) ou des enceintes telles que le Forum régional de l'ASEAN.

L'un des objectifs du gouvernement fédéral consiste à gagner les nouvelles puissances de la mondialisation comme partenaires de sa politique multilatérale de non-prolifération et de maîtrise des armements. L'universalisation des régimes des traités et des codes de conduite internationaux revêt une importance cruciale pour la stabilité internationale. Dans le cadre de la maîtrise des armements nucléaires, nous nous mobilisons avec détermination en faveur d'un renforcement global du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNT) et de l'entrée en vigueur du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). Parallèlement, le gouvernement fédéral porte une attention particulière

aux **Conventions sur les armes biologiques et chimiques**. Le gouvernement fédéral plaide énergiquement en faveur de l'adhésion à ces conventions des États qui n'en sont pas encore parties. Le gouvernement fédéral est prêt à soutenir au plan technique les nouvelles puissances de la mondialisation dans le domaine du contrôle des exportations, y compris dans le cadre des programmes de l'UE, et à leur prêter conseil dans la **mise en place de systèmes efficaces de contrôle des exportations**.

Nous voulons conclure **des accords de sécurité** pour améliorer la coopération régulière et institutionnalisée avec nos partenaires dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée (criminalité en matière de stupéfiants, piraterie, trafic illicite/traité des êtres humains, criminalité économique et financière). **L'aide bilatérale à la formation et à l'équipement** doit être affectée de manière ciblée à la création d'**autorités de sécurité** assises sur les principes de l'état de droit et de la démocratie dans les différents pays et régions et à la mise en réseau internationale des autorités de sécurité. Les officiers de liaison des administrations allemandes telles que l'Office fédéral de police criminelle (BKA) et la police fédérale jouent un rôle important dans les échanges d'informations réguliers et dans la coopération multilatérale. Nous voulons

faire progresser la **coopération régionale en matière de sécurité** dans le cadre institutionnel de l'ONU et de l'UE, notamment lors des missions déployées par ces organisations. Parallèlement à la coopération dans le cadre de l'ONU, de la PSDC ou de l'OTAN, d'autres plates-formes de dialogue formelles ou informelles offrent des possibilités d'**action commune dans la lutte contre la piraterie et le terrorisme**. Le gouvernement fédéral coordonnera plus étroitement son action avec l'Indonésie, la Malaisie, l'Inde, le Viet Nam, la Chine, le Chili et Singapour dans le cadre du Dialogue de Shangri-La.

Le gouvernement fédéral appuie les échanges d'expériences avec les nouvelles puissances de la mondialisation concernant la conception que leurs forces armées ont de leur rôle, leur culture de commandement et leur formation. Cette offre de coopération et d'information porte également sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication. La **disponibilité, la sécurité et la liberté des réseaux d'information** sont devenues des ressources indispensables pour tous les États, notamment dans les secteurs de l'économie, de l'éducation et de la technologie. Il est donc primordial de prévenir les dangers du cyberspace, de lutter contre la cybercriminalité et le cyberterrorisme.



Logo des droits de l'homme

Nous plaillons pour que [les nouvelles puissances de la mondialisation s'engagent plus fortement en tant que donateurs et acteurs de l'aide humanitaire internationale](#). Les structures internationales de l'aide humanitaire telles que le [Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU \(BCAH\)](#) méritent un soutien et un encouragement politiques actifs. Le gouvernement fédéral appuie les manifestations du BCAH au titre du dialogue élargi, du groupe des principaux donateurs du BCAH qui lui est subordonné et dont l'Allemagne exerce la présidence pour la période 2012-2013 ainsi que dans le cadre de l'initiative « Bonnes pratiques des donateurs de l'aide humanitaire ».

Nous plaillons en outre pour que les [nouvelles puissances de la mondialisation](#) jouent un rôle actif et constructif dans la coopération au développement avec les États fragiles et pour qu'elles participent à la lutte contre les facteurs d'aggravation des conflits au niveau mondial, régional et local.

On constate également un approfondissement de la coopération mondiale dans le contexte des droits de l'homme et cela en particulier au sein du [Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève](#). Dans ce domaine, nous voulons, aux côtés des nouvelles puissances de

la mondialisation, orienter le débat mondial dans une direction qui respecte les principes de l'universalité et de l'indivisibilité des droits de l'homme tout en renforçant et en encourageant leur mise en œuvre à l'échelle mondiale.

Nous voulons élargir la base de la [Cour pénale internationale](#). Le gouvernement fédéral est partisan de l'universalité et de l'intégrité du Statut de Rome qui régit la CPI et s'investit en faveur de ces principes dans ses relations bilatérales et dans le cadre de l'UE. On ne pourra lutter efficacement contre les crimes les plus graves au regard du droit international que sont par exemple le génocide, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le crime d'agression que s'ils sont poursuivis sur la base du principe de l'universalité du droit, c'est-à-dire en autorisant les tribunaux nationaux à les poursuivre dans le monde entier. La CPI peut être utilisée de plus en plus comme un instrument efficace dans le règlement des conflits.

Droits de l'homme et état de droit

L'importance mondiale des droits de l'homme et de l'état de droit

L'[universalité des droits de l'homme](#) est incontestable. L'[état de droit](#) reste encore et toujours une [garantie de paix sociale, de liberté individuelle, de sécurité et de réussite économique](#).

La promotion de l'état de droit, à savoir la mise sur pied de structures garantes de celui-ci et la transmission du droit matériel, constitue une réponse aux grands défis mondiaux : prévenir les évolutions porteuses de crises, consolider les processus de paix, créer un environnement prévisible pour les investissements et le développement économique, et enfin empêcher le terrorisme et la radicalisation et lutter contre eux.

L'état de droit, la démocratie et les droits de l'homme sont étroitement liés. La promotion durable de l'état de droit doit être guidée par le respect et la protection effective des droits de l'homme ; elle est en même temps la condition de l'application des droits de l'homme.

Principes du gouvernement fédéral

La défense des droits de l'homme se fonde sur les valeurs qui guident la [politique du gouvernement fédéral](#). La [politique allemande des droits de l'homme dans les relations internationales](#) répond à un engagement concret : protéger les individus des violations de leurs droits et de leurs libertés fondamentales et créer des conditions pérennes fermant toute perspective à l'oppression, à l'arbitraire et à l'exploitation.

Le [gouvernement fédéral](#) défend l'[application universelle des droits de l'homme](#) et s'oppose

donc à une [relativisation culturelle de la notion de droits de l'homme](#). Il n'en reste pas moins que tout progrès durable se fonde sur le respect mutuel.

Les [processus de réformes que connaissent les pays de nos partenaires](#), nous voulons les accompagner dans le dialogue. Le gouvernement fédéral adopte une approche fondée sur l'échange et adaptée à chaque situation pour soutenir les forces réformatrices au sein des sociétés et des gouvernements. Nous plaçons en faveur d'une [approche plus active, ciblée](#), qui n'attende pas de savoir quels thèmes sont demandés en matière de développement de l'état de droit. Nous entendons soumettre à nos partenaires les thématiques propres à l'état de droit et les priorités de coopération qui, du point de vue allemand, sont pertinentes et promouvoir ainsi les avantages des solutions et des succès qui, en Allemagne et en Europe, ont fait leurs preuves en termes de construction d'ordres juridiques modernes.

Objectifs de la coopération avec les nouvelles puissances de la mondialisation dans le domaine des droits de l'homme et de l'état de droit

Nous aspirons à une [adhésion claire](#), partagée avec les nouvelles puissances de la mondialisation, [aux valeurs fondamentales de l'état](#)

de droit et à l'engagement mondial en faveur de l'application et du respect des droits de l'homme.

Nos initiatives pour un dialogue permanent sur le droit doivent aussi tendre à favoriser une meilleure compréhension des différentes traditions et cultures de nos partenaires.

Nous voulons agir ensemble pour **que s'imposent réellement une pensée et des actes conformes à l'état de droit, les droits de l'homme et un processus législatif démocratique.**

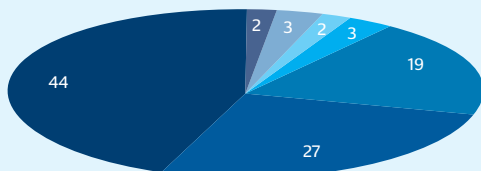
Nous souhaitons soutenir ensemble un système judiciaire qui non seulement accorde des droits mais permette aussi de les faire respecter grâce à une justice indépendante qui ait la possibilité de contrôler l'action de l'État.

Économie et finances

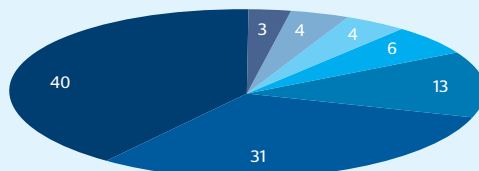
L'économie mondiale en mutation

La part des **nouvelles puissances de la mondialisation** dans le commerce mondial s'accroît. Ces pays affichent des **taux de croissance économique au-dessus de la moyenne**. Alors que les États de l'OCDE représentaient en 2000 quelque 60 % du produit intérieur brut de la planète et qu'ils en représentent 51% encore aujourd'hui, on estime que leur part se réduira à seulement 40 % d'ici 20 ans. La croissance économique réelle et potentielle des nouvelles puissances de la mondialisation explique **leur importance grandissante** dans l'économie mondiale ainsi que leur influence croissante sur le **système commercial et financier**

Exportations mondiales par région (en pourcentage)



1999



2009

■ Europe

■ Amérique du Nord

■ Amérique du Sud et centrale

■ Communauté d'États indépendants

Source : OMC, Statistiques du commerce international 2010

■ Asie

■ Moyen-Orient

■ Afrique

50 premiers exportateurs mondiaux, 2009

Rang	Pays	Rang	Pays
1	UE (27)	26	Viet Nam
2	Chine	27	Argentine
3	États-Unis	28	Chili
4	Japon	29	Nigéria
5	Corée, République de	30	Koweït
6	Hong Kong	31	Israël
7	Canada	32	Algérie
8	Russie, Fédération de	33	Kazakhstan
9	Singapour	34	Qatar
10	Mexique	35	Angola
11	Taiwan	36	Ukraine
12	Arabie Saoudite	37	Iraq
13	Émirats arabes unis	38	Philippines
14	Suisse	39	Libye
15	Inde	40	Colombie
16	Malaisie	41	Oman
17	Australie	42	Pérou
18	Brésil	43	Nouvelle-Zélande
19	Thaïlande	44	Égypte
20	Norvège	45	Bélarus
21	Indonésie	46	Azerbaïdjan
22	Turquie	47	Pakistan
23	Iran	48	Bangladesh
24	Afrique du Sud	49	Tunisie
25	Venezuela	50	Maroc

Source : OMC, Statistiques du commerce international 2010

mondial. Selon les prévisions, les relations commerciales entre ces pays, notamment le commerce interrégional en Asie, sont celles qui disposent du plus fort potentiel de développement dans le monde.

Avec une part du commerce mondial située aux alentours de 20 %, l'UE reste la première région mondiale en terme de circulation des biens. Elle constitue aujourd'hui le plus grand espace économique au monde, le principal exportateur de biens et de services et à la fois le premier fournisseur et le premier bénéficiaire d'investissements directs étrangers.

Son marché englobe 500 millions de consommateurs. Ces caractéristiques font de l'Europe un partenaire économique très attractif aussi pour les nouvelles puissances de la mondialisation. **Pour beaucoup de ces nouvelles puissances, l'Allemagne est le partenaire commercial le plus important de l'UE** et aussi, au-delà de son poids économique, un partenaire intéressant et politiquement influent.

À l'heure où la mondialisation ne cesse d'avancer, se concerter étroitement sur les questions financières et économiques revêt une importance majeure. En 2008, lors de la crise économique et financière mondiale, le format G20 a été relevé au niveau des chefs d'État et de gouvernement. Le G20 a institutionnalisé un

important forum de coordination informel destiné à coopérer étroitement avec les nouvelles puissances de la mondialisation sur les questions économiques et financières, forum dont les États membres représentent deux tiers de la population de la planète, 80 % du produit intérieur brut et 90 % du commerce. C'est au G20 et dans les organisations internationales telles que l'ONU, le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'OCDE que le cadre de l'économie mondiale est débattu ou posé.

Principes du gouvernement fédéral

La croissance du commerce international de biens et de services contribue à la progression mondiale de la prospérité. Une importance particulière revient à cet égard au système commercial multilatéral de l'OMC, reposant sur les principes de la nation la plus favorisée et de non-discrimination, qui crée un cadre juridique transparent, établi d'un commun accord et valable pour tous ses membres.

L'Allemagne s'engage avec ses partenaires de l'UE mais aussi dans le cadre du G20 pour renforcer l'OMC et **conclure les négociations du cycle de négociations de Doha aussi vite que possible**. L'aboutissement du cycle de Doha serait la meilleure **protection contre des mesures protectionnistes unilatérales**



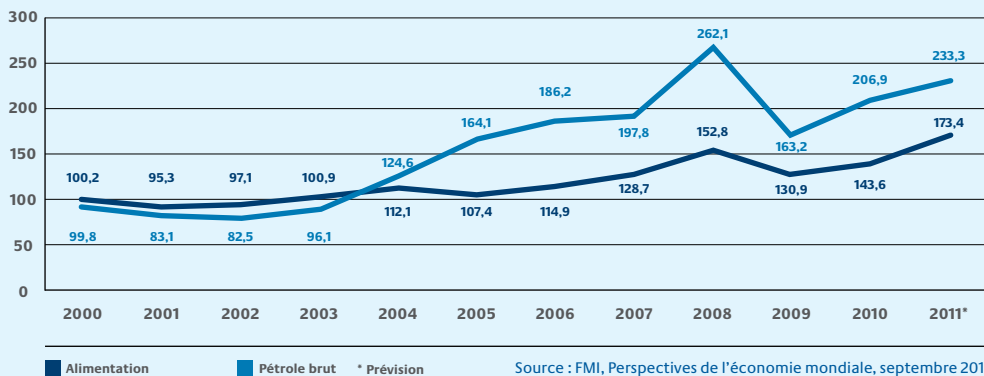
Production de sel dans
la province de Jujuy, Argentine

et approfondirait l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale.

Le gouvernement fédéral soutient l'approfondissement des relations économiques entre les entreprises allemandes et leurs partenaires commerciaux dans les marchés des nouvelles puissances de la mondialisation via les instruments de promotion des échanges extérieurs. Le succès international et la réputation des entreprises allemandes, notamment des petites et moyennes entreprises, sont à l'origine du respect témoigné à l'Allemagne en tant que partenaire écono-

mique fort par les nouvelles puissances de la mondialisation et ouvrent des potentialités de coopération. Le gouvernement fédéral continue, en étroite coopération avec les secteurs économiques concernés, de développer ses instruments de politique du commerce extérieur. Dans le domaine de la promotion des échanges extérieurs, le gouvernement fédéral est disposé à entretenir de vastes échanges d'expérience et d'informations et à cultiver la transparence et la coopération à l'échelon bilatéral et multilatéral. À cet égard, les échanges extérieurs et la coopération au développement doivent se soutenir mutuellement et s'imbriquer le mieux possible.

Cours mondiaux des matières premières, 2000-2011 (corrigés par rapport à l'inflation ; indice, 2000 = 100)



Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, septembre 2011





Objectifs de la coopération avec les nouvelles puissances de la mondialisation dans le domaine financier et économique

Nous voulons exercer une **politique commerciale active** fondée sur des règles multilatérales fiables ; elle contribuera à la croissance, à la prospérité et à la protection des consommateurs dans le monde. Le système commercial multilatéral de l'OMC est une base essentielle pour ouvrir les marchés, lutter contre le protectionnisme et s'opposer aux nouvelles entraves à l'accès aux marchés ou aux restrictions à l'exportation. C'est aussi l'objectif de la dernière stratégie commerciale de l'UE (novembre 2010). Nous recherchons à cet égard une ouverture mutuelle des marchés allant au-delà des réalisations de l'OMC (accords dits OMC+).

Pour compléter les **conventions commerciales multilatérales**, l'UE négocie également des **accords de libre-échange avec certains pays, y compris des pays en développement, ainsi qu'avec des groupements d'États** (par exemple avec des pays de l'espace **ASEAN**, avec le Marché commun du Sud (le **MERCOSUR**) et avec les États de la région Afrique, Caraïbes, Pacifique (**ACP**)). Ces accords se basent sur des conventions de l'OMC en vigueur et les dépassent même dans certains domaines clés (OMC+).

Le gouvernement fédéral appelle de ses vœux un accord sur des **normes** mondiales en matière de **financement des exportations soutenu par l'État** afin d'éviter une course aux conditions les plus avantageuses. Cela contribue à une concurrence loyale et écarte les risques pour le budget et la réputation des pays. À cette fin, nous souhaitons également intensifier les mesures d'ouverture de l'OCDE, organisation au sein de laquelle s'applique d'ores et déjà avec succès une réglementation sur le financement des exportations. Dans nos relations économiques bilatérales, nous entendons aussi promouvoir les normes de l'OCDE relatives au soutien des entreprises nationales dans les affaires internationales, les normes en matière sociale, environnementale et de droits de l'homme et, dans cette optique, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

L'interdépendance économique nécessite la **sécurité des investissements**. C'est pourquoi le gouvernement fédéral s'engage pour que des accords d'encouragement et de protection des investissements soient également conclus avec les États tiers adéquats. Le niveau de protection que ces accords doivent garantir ne saurait être inférieur à celui accordé aujourd'hui aux investisseurs par nos accords bilatéraux. Le gouvernement fédéral s'enga-

gera notamment pour que les futurs accords de l'UE contiennent un mécanisme efficace de règlement des différends entre les investisseurs et les États. La régulation de la protection des investissements contribue à l'augmentation des investissements directs dans les différents pays.

La contribution que nous apportons ensemble sous le signe du G20 est fondamentale pour stabiliser l'économie mondiale et obtenir une croissance mondiale forte, équilibrée et durable. Nous coopérons étroitement pour réduire les risques pesant sur l'économie mondiale et pour rendre le système financier mondial plus résistant aux crises grâce à une régulation générale des marchés financiers. À cet égard, l'Allemagne a également trouvé parmi certaines des nouvelles puissances de la mondialisation des partenaires fiables qui ont tout autant intérêt à une régulation des marchés financiers. L'Allemagne considère qu'encourager une croissance inclusive et durable de l'économie mondiale est une mission centrale du G20.

Le gouvernement fédéral s'est investi pour une réforme des droits de vote dans les institutions financières internationales que sont la Banque mondiale et le FMI. Nous souhaitons que les nouvelles puissances de la mondialisation jouissent, dans ces institutions, d'un

Le Partenariat international pour la coopération en matière d'efficacité énergétique (IPEEC)

L'IPEEC a été fondé en mai 2009 à Rome en marge de la réunion des ministres du G8 en charge de l'énergie. Il est composé des États du G8 ainsi que de la Commission de l'UE, du Brésil, de la Chine, de l'Inde, du Mexique, de la République de Corée et de l'Australie. D'autres pays font actuellement l'objet d'une décision ou sont en phase d'acceptation. L'IPEEC est un forum de haut niveau consacré à l'efficacité énergétique. L'objectif est avant tout d'échanger ses « meilleures pratiques » (concernant notamment l'utilisation des technologies relatives à l'efficacité énergétique, les solutions de financement, les résultats des recherches ainsi que le cadre juridique approprié et d'autres instruments de renforcement de l'efficacité énergétique). Le travail de fond s'effectue au sein des « Task Groups » créés et dirigés par un État membre s'intéressant particulièrement à une thématique. Le Task Group allemand est le Sustainable Buildings Network (« réseau des bâtiments durables »).

plus grand poids et de responsabilités accrues correspondant à leur nouvelle importance politique et économique.



Ressources naturelles, alimentation et énergie

Ressources naturelles, alimentation et énergie : les bases de notre bien-être

Les populations ont un besoin vital d'un approvisionnement suffisant en denrées alimentaires et d'accès à l'eau potable et à une énergie propre, sûre et rentable. Les matières premières sont un fondement essentiel de la prospérité mondiale. Les matières premières agricoles assurent avant tout l'alimentation et fournissent aussi des matières premières pour la production industrielle et énergétique. Un accès adéquat à l'eau, vital, est aussi un préalable indispensable à une vie dans la dignité. C'est un élément extrêmement important pour la santé, l'alimentation et une agriculture durable. D'autre part, l'eau potable est un bien extrêmement rare sur terre : plus d'un milliard d'êtres humains n'y ont pas (suffisamment) accès. Fondamentales pour l'industrie, les matières premières minérales sont nécessaires pour la plupart des produits de haute technologie. Aujourd'hui, les énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon) représentent environ 80 % de l'approvisionnement énergétique de la planète. Face à la diminution prévisible des ressources fossiles, l'exploitation de la biomasse à des fins matérielles et énergétiques sera amenée à jouer un rôle encore plus important.

L'humanité épuise ces fondements de son développement économique de plus en plus rapidement. La croissance démographique mondiale, les besoins énergétiques du G8 et l'ascension économique de certaines des nouvelles puissances de la mondialisation conduisent à une forte croissance de la demande de matières premières.

Outre son influence sur le climat et les écosystèmes, l'exploitation intensive de pétrole, de gaz naturel et de charbon provoque une pénurie grandissante de ces ressources. Si l'augmentation des besoins énergétiques, qui concerne aussi les nouvelles puissances de la mondialisation, entraîne une forte poussée des prix de l'énergie, cela peut avoir des conséquences graves pour le développement économique mondial. Des conflits portant sur les ressources et les risques qu'ils engendrent pour la paix et la sécurité pourraient en découler. L'exploitation de ressources renouvelables, c'est-à-dire de sources d'énergie renouvelables comme le solaire, l'éolien, l'hydraulique, la géothermie et la biomasse, ainsi qu'une utilisation plus efficace des ressources peuvent contribuer à remédier à cette problématique.

Des secteurs industriels importants et des technologies d'avenir, dans le domaine par exemple des énergies renouvelables, ont un



Étudiants devant
la voiture solaire
Eolian 2 à
Santiago du Chili,
Chili

besoin fondamental de nombreuses **matières premières minérales** telles que les métaux des terres rares. Parce que les stocks et la demande de matières premières sont répartis de manière inégale sur la planète, tous les États profitent en fin de compte de marchés des matières premières ouverts, efficaces et dotés de règles transparentes. Il convient d'encourager à

l'échelle mondiale une augmentation de l'efficacité des ressources dans la production et la consommation ainsi que le recyclage et la substitution par des matières premières renouvelables exploitées de façon durable. Pour **exploiter durablement les matières premières et assurer leur approvisionnement**, nous voulons encourager le respect des

Coopération pour la sécurité alimentaire internationale – Le « Forum on Food Security » de l'ASEM

Le premier « Forum on Food Security » (Forum sur la sécurité alimentaire) de l'ASEM s'est tenu en juillet 2010 à Hô Chi Minh-Ville à l'initiative du Viet Nam. Des délégués d'États européens et asiatiques et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) y ont débattu des répercussions de la crise économique et financière sur la sécurité alimentaire internationale, la hausse des prix des denrées alimentaires et la pénurie de ressources agricoles et ressources en eau. Il a été convenu de mieux coopérer et d'encourager les partenariats public-privé dans ce domaine.



IRENA – Agence Internationale pour les Énergies Renouvelables

L'Agence Internationale pour les Énergies Renouvelables a été fondée en 2009 à l'initiative de l'Allemagne. Siégeant à Abou Dhabi, elle dispose d'un centre pour l'innovation et la technologie à Bonn. Le statut de l'IRENA a été signé par 149 États et par l'UE. 87 États l'ont ratifié (situation au 16 janvier 2012), dont l'Allemagne, l'Inde, l'Afrique du Sud, la République de Corée, la Malaisie, l'Argentine, le Chili et le Mexique. L'IRENA a pour objectif d'encourager l'adoption accrue et généralisée et l'utilisation durable de toutes les formes d'énergies renouvelables.

normes environnementales et sociales internationales en matière d'exploitation et d'emploi des matières premières.

Un milliard d'individus souffrent actuellement de la faim et de sous-alimentation chronique. La crise économique et financière, les répercussions du changement climatique et le recul des surfaces agricoles exploitables peuvent encore aggraver la situation. Les [ressources cruciales pour la production agricole que sont les sols et l'eau](#) se raréfieront de plus en plus. Les terres étant exploitées dans le monde entier à d'autres fins (habitations, transports, loisirs, biomasse, mines à ciel ouvert, territoires protégés, etc.), la concurrence est de plus en plus forte en termes d'utilisation. La montée des prix, due entre autres à la spéculation sur les denrées alimentaires, et les fluctuations de prix extrêmes de ces denrées peuvent avoir des répercussions sur [l'approvisionnement international en denrées alimentaires voire sur la sécurité alimentaire](#).

[Principes du gouvernement fédéral](#)

Notre [politique en matière d'énergie et de matières premières mise sur la coopération et non sur la confrontation](#). Nous souhaitons parvenir, avec les entreprises allemandes, à un approvisionnement en matières premières qui soit sûr, durable et transparent.

Nous voulons des [règles claires et s'appliquant à l'échelle mondiale concernant l'accès aux matières premières et le commerce de celles-ci](#) (« gouvernance » de l'énergie et des matières premières, encadrement transparent, égal et équitable). Nous soutenons par exemple l'Initiative pour la transparence des industries extractives (EITI) qui promeut la publication des flux financiers liés aux richesses du sous-sol.

L'Allemagne plaide en faveur d'une transition vers une production d'énergie durable fondée sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ainsi que sur des modes de gestion privilégiant l'efficacité des ressources. Nous respectons le droit de chaque pays de décider de son propre bouquet énergétique. Nous [reconnaissons le droit des nouvelles puissances de la mondialisation à se développer](#) et nous sommes disposés à les soutenir dans [le processus de dissociation entre performances économiques et consommation d'énergie et de matières premières](#).

Avec nos partenaires, nous mettons la question de la [sécurité alimentaire mondiale au débat](#), par exemple dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, et nous


nous engagerons pour la réalisation **du droit à l'alimentation**. Au CSA, le gouvernement fédéral s'investit pour une conclusion rapide des négociations portant sur les directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts. Il est nécessaire de disposer de règles mondiales pour la **production durable de denrées alimentaires et de matières premières agricoles**. Le gouvernement fédéral prend bien note des exigences centrales de réduction des subventions à l'exportation de produits alimentaires. Étant l'un des initiateurs engagés et des défenseurs du droit à l'eau potable et à l'assainissement qui a été finalement reconnu en 2010 par l'Assemblée générale des Nations Unies, il s'engage activement pour la mise en œuvre de ce droit.

Objectifs de la coopération avec les nouvelles puissances de la mondialisation en matière de ressources, d'alimentation et d'énergie

Le gouvernement fédéral entretient d'ores et déjà le dialogue avec les nouvelles puissances de la mondialisation, y compris au sein de l'UE, sur les questions d'utilisation durable de l'énergie et des matières premières dans le cadre d'institutions multilatérales, de forums de discussion et d'initiatives tels que l'ONU,

l'Agence Internationale pour les Énergies Renouvelables et le Partenariat international pour la coopération en matière d'efficacité énergétique. L'OCDE et l'Agence internationale de l'énergie (AIE), aux travaux desquelles les nouvelles puissances de la mondialisation sont associées, jouent un rôle important. Nous souhaitons intensifier l'étroit dialogue portant sur la politique énergétique avec les nouvelles puissances de la mondialisation dans le cadre du Forum international de l'énergie (FIE), dont les pays membres représentent plus de 80 % de la production, du transit et de la consommation de pétrole et de gaz. L'Allemagne plaide en faveur de normes de sécurité très élevées et reconnues au plan international pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Vis-à-vis des nouvelles puissances de la mondialisation, le gouvernement fédéral plaidera activement pour des stratégies à long terme de reconversion de l'approvisionnement vers les énergies renouvelables et d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Le gouvernement fédéral aspire à **conclure ou à développer des partenariats axés sur l'énergie et les matières premières**, par exemple avec le Kazakhstan. Ces derniers peuvent entre autres contribuer à moderniser, au bénéfice des deux parties, le secteur des matières premières et de l'énergie dans les pays des



Employée de Fresenius Medical Care
à Bogotá, Colombie

partenaires. Un partenariat énergétique de ce type existe par exemple avec le Nigéria depuis 2008. Pour **assurer l'approvisionnement international de denrées alimentaires** et augmenter la production agricole, nous voulons encourager ensemble le secteur agricole par des investissements privés dans l'agriculture. Le gouvernement fédéral entend soutenir, avec les nouvelles puissances de la mondialisation, un **accès à la terre et aux autres ressources naturelles qui soit sûr, durable et non discriminatoire**. C'est une condition essentielle pour les investissements agricoles et la sécurité alimentaire. Nous nous engageons, au niveau du G20, pour plus de transparence sur les marchés agricoles.

Emploi, affaires sociales et santé

Des normes mondiales pour la sécurité du travail, la protection sociale et la protection de la santé

Le **bien-être personnel de la plupart des individus** se détermine en premier lieu en fonction de leur **santé** et de leur **poste de travail**. Chacun porte individuellement la responsabilité de ces domaines centraux de la vie. Cependant, le devoir de l'État est de respecter et de faire appliquer les droits de l'homme applicables à l'échelle internationale dans ces domaines, de veiller

à l'existence d'**un cadre approprié et de normes minimales** ainsi qu'au respect de ceux-ci et de protéger les individus des risques dont ils ne peuvent se prémunir efficacement par leurs propres moyens. Dans un monde totalement interconnecté, ces règles doivent être davantage décidées à l'échelle globale, y compris dans le domaine du travail et de la santé.

Pour créer des conditions de travail dignes dans le monde entier, nous soutenons des **normes minimales globales pour le monde du travail**.

La **politique de santé mondiale** dépasse largement les questions médicales techniques et touche aux domaines de la sécurité, du développement, du commerce, des migrations, de la protection du climat et des droits de l'homme. La mondialisation a aussi donné une dynamique considérable aux questions de politique sanitaire : les épidémies et pandémies représentent un risque sanitaire et économique mondial. Parallèlement, l'approvisionnement en médicaments abordables, l'accès à ces médicaments et les soins publics de santé deviennent de plus en plus une question globale. Les besoins de personnel médical augmentent et entraînent des frais de formation ainsi que des mouvements migratoires.

Principes du gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral défend les principes économiques et politiques de l'économie sociale de marché et s'engage pour l'**application mondiale de normes du travail de base** dont font partie les **normes fondamentales du travail de l'Organisation internationale du Travail (OIT)**. Un rôle central revient à l'OIT pour une organisation de la mondialisation

et du commerce mondial qui soit sociale et conforme aux droits de l'homme : les gouvernements de 183 États membres et les partenaires sociaux y sont des membres égaux dans les processus paritaires de discussion et de décision. Les conventions et recommandations adoptées par la **Conférence internationale du travail (CIT)** constituent des instruments particulièrement efficaces de protection



La Chancelière fédérale, Mme Angela Merkel, lors de la centième session de la Conférence internationale du Travail de l'OIT à Genève, Suisse

mondiale des normes sociales minimales. La [politique internationale de santé du gouvernement fédéral](#) se concentre sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en matière de santé ainsi que sur l'enraiment des nouvelles pandémies, la lutte contre les maladies infectieuses mondiales, le renforcement des systèmes de santé, le transfert des connaissances et la réforme de l'architecture mondiale de la santé sous l'égide de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Nous nous investissons pour [améliorer les normes sociales et de santé mondiales et faire face efficacement aux risques sanitaires mondiaux](#). À cet égard, nous souhaitons contribuer au bien-être de tous les individus par l'adoption, par exemple, de systèmes de protection sociale de base.

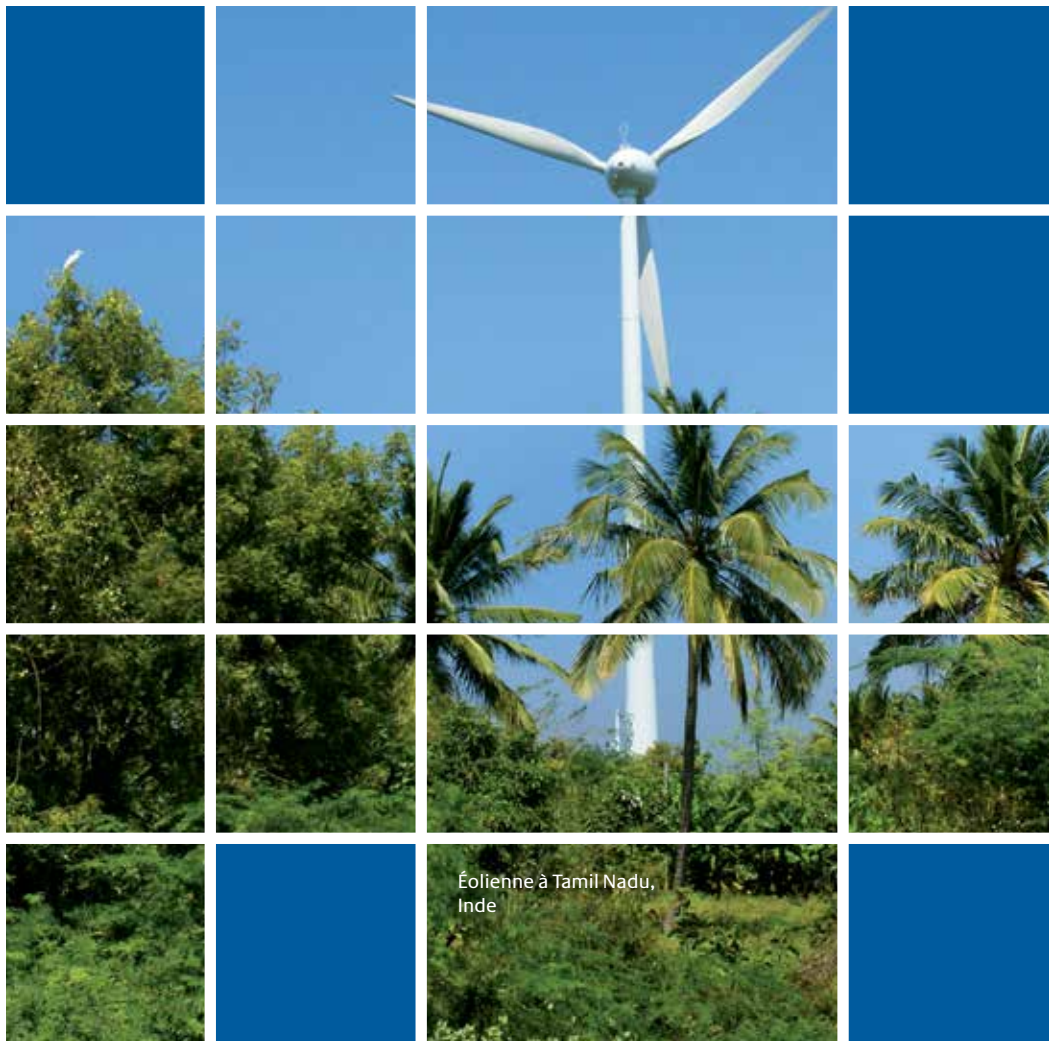
[Objectifs de la coopération avec les nouvelles puissances de la mondialisation dans le domaine de l'emploi, des affaires sociales et de la santé](#)

Le gouvernement fédéral continuera, au cours des négociations de l'UE portant sur les conventions de partenariat économique avec les nouvelles puissances de la mondialisation, à se faire l'ardent défenseur de l'intégration des éléments favorisant la [durabilité dans la mondialisation](#). Les liens entre commerce et développement, normes fondamentales du

[travail et protection des droits de l'homme](#) en font partie. Ainsi, les pays qui assurent le respect des normes fondamentales du travail obtiennent un accès privilégié au marché commun européen dans le cadre du système de préférences généralisées (SPG) tant qu'ils remplissent aussi les critères économiques. Le gouvernement fédéral propose aussi des échanges intenses sur ses expériences et modèles en matière de développement économique durable concernant la politique sociale et de l'emploi.

En outre, dans une approche de plus en plus concertée avec les nouvelles puissances de la mondialisation dans le cadre de l'OIT et d'autres organisations internationales telles que l'UE, l'ONU, le G8, le G20 ou l'ASEM, le gouvernement fédéral va continuer à s'investir pour la mise en œuvre du Pacte mondial pour l'emploi de l'OIT.

L'Allemagne veut contribuer, de concert avec les nouvelles puissances de la mondialisation, à une [prévention des pandémies coordonnée au niveau mondial](#) pour enrayer les maladies. Nous souhaitons faire progresser la coordination internationale dans la [lutte contre les maladies infectieuses](#) sur une base coopérative, y compris dans le cadre des [objectifs du Millénaire pour le développement \(OMD\)](#).



Éolienne à Tamil Nadu,
Inde

Développement et durabilité

Pour un développement durable en commun

Les fondements naturels de la vie de l'humanité ne peuvent être préservés sur le long terme que si nous réussissons, au plan mondial, la transition vers des **modèles économiques pauvres en charbon, sûrs, privilégiant l'efficacité des ressources et respectueux de l'environnement** et l'organisation de processus de développement dans le sens de la **durabilité**.

Les nouvelles puissances de la mondialisation se caractérisent par une forte croissance économique ou par un important potentiel de croissance. Elles influencent les processus mondiaux. Parallèlement, une grande partie des personnes pauvres de la planète vit dans certains de ces pays. C'est ce qu'indique le rapport du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD).

Le **changement climatique** nous met face à un défi mondial. Pour atteindre l'objectif convenu lors de la conférence sur le climat de Cancún en 2010, à savoir limiter à deux degrés maximum l'élévation de la température mondiale, les émissions globales de gaz à effet de serre doivent commencer à diminuer au plus tard en 2020. D'ici 2050, elles devront avoir diminué d'au moins 50 % par rapport à 1990.

Des effets de bascule risquent, à défaut, de se produire et d'entraîner un effondrement d'écosystèmes complets avec des conséquences qui se feront sentir sur les fondements vitaux et économiques, sur la lutte mondiale contre la pauvreté et sur la stabilité internationale. Certains États, tels que les petits États insulaires, sont déjà menacés dans leur existence même par les progrès du changement climatique. Il a été décidé, lors de la conférence sur le climat de Durban en 2011, de négocier d'ici 2015 une convention sur la protection du climat englobant tous les États.

De **nouvelles puissances de la mondialisation** telles que le Brésil, la Chine ou la Malaisie **s'engagent davantage dans le champ de la politique du développement** dans d'autres pays et régions, par exemple sur le continent africain. Elles partagent leur expérience également dans d'autres régions du monde. La plupart d'entre elles ne font pas partie de l'OCDE. Une nouvelle architecture internationale du développement se met en place.

Principes du gouvernement fédéral

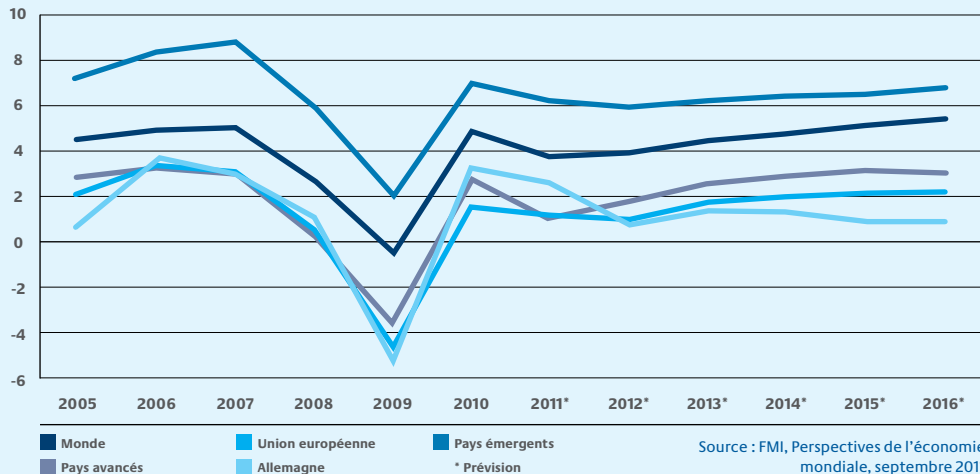
La durabilité est un principe d'action de la politique nationale et internationale du gouvernement fédéral. Nous poursuivons, avec nos partenaires, une **approche globale** pour **réaliser les objectifs du Millénaire pour le**

développement. Cela exige une action commune des gouvernements, des sociétés civiles et du secteur privé dans les pays en développement et industrialisés ainsi que dans les pays des nouvelles puissances de la mondialisation. Il nous faut un **cadre global** susceptible de favoriser un tel développement. Nous n'obtiendrons des succès par rapport aux OMD qu'en collaboration avec nos partenaires.

Le gouvernement fédéral travaille à l'**imbrication étroite du travail des missions diplomatiques et consulaires à l'étranger, des**

Chambres de commerce et d'industrie à l'étranger, de Germany Trade and Invest, du secteur privé et des organismes d'exécution de la coopération au développement. De la même manière, nous coordonnons les mesures nationales et européennes. Le gouvernement fédéral organisera ses relations avec les nouvelles puissances de la mondialisation dans le sens d'un équilibre global des intérêts selon le **principe de développement durable** : les besoins de la génération actuelle doivent être satisfaits sur des bases économiques, sociales et écologiques sans que cela ne mette en péril

Taux de croissance du PIB par groupe de pays



Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, septembre 2011

les générations futures. Un accord global sur le climat est absolument nécessaire. Le gouvernement fédéral s'engage avec force pour cet objectif tant dans les négociations climatiques que dans le cadre du G20.

Le gouvernement fédéral renforcera les [structures de la protection globale de l'environnement](#) dans d'autres secteurs de la gouvernance climatique et environnementale internationale, en matière par exemple de [protection des ressources et de préservation de la biodiversité](#). Nous plaçons pour la création d'une organisation des Nations Unies pour l'environnement et nous engageons pour une imbrication plus avancée des dimensions environnementales, sociales et économiques du développement durable. En outre, le gouvernement fédéral s'investit pour [intensifier la coordination et la coopération dans le domaine de l'environnement et de la durabilité au sein de l'ONU](#) et pour inclure ces aspects dans les principaux mécanismes financiers.

À l'avenir, l'engagement de l'économie allemande dans la coopération avec les nouvelles puissances de la mondialisation sera davantage soutenu. Cela peut prendre par exemple la forme d'un renforcement des partenariats pour le développement avec des entreprises allemandes, d'une mobilisation étendue de

L'économie a besoin du développement, le développement a besoin de l'économie

Dans le cadre d'un projet soutenu par la coopération au développement via la Société allemande d'investissements et de développement (DEG), la société Grünbeck Wasseraufbereitung GmbH et la compagnie brésilienne des eaux Companhia de Saneamento de Minas Gerais (COPASA) ont soutenu un concept de distribution décentralisée d'eau au Brésil. Seuls 20 % des foyers ruraux y sont en effet raccordés au réseau public d'acheminement d'eau. Un nouvel équipement de l'entreprise allemande doit aider à résoudre ce problème : des systèmes de traitement des eaux installés dans des réservoirs produisent une eau potable de haute qualité de manière décentralisée. Du personnel spécialisé est de plus formé pour soutenir COPASA dans l'exploitation et l'entretien des installations. Le projet contribue ainsi, grâce à une technologie adaptée, à améliorer l'acheminement d'eau potable à la population dans les zones rurales.

capitaux privés ou d'un engagement volontaire du secteur privé dans le sens d'une [bonne](#)

gouvernance d'entreprise. Nos partenaires bénéficient autant que les entreprises participantes d'une telle coopération.

Objectifs de la coopération avec les nouvelles puissances de la mondialisation dans le domaine du développement et de la durabilité

Les nouvelles puissances de la mondialisation prennent de plus en plus leurs propres responsabilités pour atteindre les OMD dans leurs pays et leurs régions. Nous voulons les soutenir dans ce processus et **intensifier notre coopération entre pays et avec les organisations régionales.**

De plus, nous voulons **inviter nos partenaires dans les communautés de responsabilité touchant à la coopération au développement,** comme le CAD de l'OCDE ou le Groupe de Genève des grands bailleurs de fonds de l'ONU, ou du moins les rapprocher de celles-ci. Dans le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement convenu en décembre 2011, les nouvelles puissances de la mondialisation ont reconnu d'importants principes pour une plus grande efficacité de la coopération au développement, qui remontent en partie au programme d'Accra, ainsi que des caractéristiques de la coopération Sud-Sud.

Le gouvernement fédéral veut convaincre les nouvelles puissances de la mondialisation de s'investir activement dans la mise en œuvre du partenariat pour le développement et de s'orienter davantage en fonction des principes convenus. Cela comprend des **structures de coopération au développement transparentes** et des principes clés pour une coopération au développement efficace tels que la prise en compte de l'environnement politique, le renforcement des droits de l'homme et de l'état de droit ou la protection du climat.

Nous souhaitons conduire **un dialogue intensif avec les nouvelles puissances de la mondialisation sur la responsabilité mondiale en matière de politique de développement,** par exemple dans le cadre de la Banque mondiale, des banques régionales de développement, du G20, de l'OCDE, des organisations des Nations Unies et de l'UE. Nous nous félicitons par exemple que le processus de Heiligendamm ait mené à l'établissement d'un groupe de travail permanent du G20 sur le développement et qu'un plan d'action du G20 sur le développement ait été adopté lors du sommet de Séoul.

Il convient d'établir en priorité une complémentarité et des synergies entre les différentes approches de la coopération au développement et de réaliser le développement mondial

durable, qui constitue un objectif commun.* De plus en plus, nous considérons les coopérations en triangle comme des instruments prometteurs de coopération entre les pays faisant partie ou non du CAD de l'OCDE. Pour exploiter le processus de suivi du sommet sur les OMD de 2010, nous voulons coopérer avec nos partenaires dans le groupe de travail du G20 sur la politique de développement en cours de constitution. Avec les nouvelles puissances de la mondialisation, le gouvernement fédéral veut travailler à l'adoption d'un **nouveau modèle d'OMD** qui englobe le **changement climatique** et la **protection de la biodiversité et des ressources naturelles** tout comme le **respect, la protection et la garantie des droits de l'homme, de la bonne gouvernance et de l'état de droit.**

Dans le domaine de la politique climatique et environnementale, notre principal message est que **tous les États profitent de règles globales pour régler les problèmes de protection du climat, de l'environnement et des ressources.** Nous apporterons nos expériences nationales en matière de politique de durabilité,

* « Strategy for Development Cooperation with Global Development Partners (2011-2015) » du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ).



Le dialogue de Cartagena

Le « Dialogue de Cartagena pour l'action progressive » a été créé fin 2009 après le sommet sur le climat de Copenhague. L'objectif du dialogue est un développement ambitieux du cadre multilatéral de la politique internationale du climat. Les travaux des États du dialogue de Cartagena ont contribué au succès de Cancún et de Durban. Son nom provient de la première réunion de ce forum qui s'est tenue dans la ville côtière de Cartagena au printemps 2010. L'Allemagne s'investit activement dans ce groupe. Parmi les autres membres, on compte la Grande-Bretagne, l'Indonésie, la Colombie, le Mexique et la Commission européenne. Le groupe est un bon exemple de coopération entre États dits insulaires, pays en développement et pays industrialisés.

Cartagena, Colombie

tant au plan bilatéral que dans les relations extérieures de l'UE, au dialogue avec les nouvelles puissances de la mondialisation. Nous mettrons les questions d'économie verte à l'ordre du jour, notamment dans le cadre de l'ONU et du G20. Nous entendons en outre favoriser la coopération en matière d'adaptation au changement climatique.

III. Concertation au sein du gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral est tenu d'œuvrer pour une **intégration** ciblée des différentes politiques spécialisées dans une vaste **stratégie** intersectorielle de la **mondialisation** portant sur la **coopération avec les nouvelles puissances de la mondialisation**.

Une **prise en considération cohérente des intérêts allemands s'appuyant sur des processus de concertation transparents et des instruments de coordination efficaces** constitue un prérequis fondamental pour la réussite de la coopération avec nos partenaires. À cet effet, nous utiliserons et, le cas échéant, adapterons les structures de travail existantes au sein du gouvernement fédéral et des ministères fédéraux et autorités fédérales. Les missions diplomatiques ou consulaires allemandes sont étroitement associées à la mise en œuvre de

la stratégie et représentent celle-ci vis-à-vis de nos partenaires. Dans son Académie du service diplomatique et consulaire, le ministère fédéral des Affaires étrangères proposera à tous les représentants du gouvernement fédéral des formations à la coopération avec les nouvelles puissances de la mondialisation et aux questions ayant trait à la mondialisation.

Notamment les enceintes de coordination et instruments de concertation suivants servent à la mise en œuvre de la stratégie :

Groupes de pilotage interministériels pour les stratégies par pays

Le gouvernement fédéral mettra en place au besoin des **groupes de pilotage interministériels chargés d'élaborer et d'actualiser les stratégies par pays vis-à-vis des nouvelles puissances de la mondialisation**. Ces groupes seront, le cas échéant, associés aux consultations interministérielles sur les relations bilatérales. Ils servent d'organes d'échange d'informations et de concertation et se tiennent à l'échelon des groupes de travail ou ad hoc à celui des directions générales ou au plus haut niveau. Le ministère fédéral des Affaires étrangères en assume en principe la présidence. Il n'est pas porté atteinte aux compétences des autres ministères. L'ambassade d'Allemagne concernée et, le cas échéant, les représenta-

tions permanentes auprès des organisations multilatérales font partie de ces groupes interministériels qui ont un caractère consultatif et peuvent être appelés à traiter des thèmes spécifiques. À travers les représentations allemandes à l'étranger, le gouvernement fédéral présente sur place la stratégie commune aux pays d'accueil. Les priorités de la coopération sont fixées en concertation avec les partenaires respectifs. Les représentations allemandes à l'étranger coordonnent la mise en œuvre des stratégies sur place.

Système d'information sur le dialogue (DILGIS)

Le ministère fédéral des Affaires étrangères prévoit de fournir un système intragouvernemental d'information sur le dialogue dénommé « DILGIS ». Dans ce système seront regroupées et tenues à jour, dans différents formats de dialogue et de coordination, des **informations issues des concertations entre le gouvernement fédéral et les nouvelles puissances de la mondialisation, ainsi que concernant ces concertations**. Cela permettra d'éviter les doubles emplois et facilitera une vue d'ensemble des instruments et mesures disponibles.

IV. Politique de mise en réseau avec nos partenaires

L'Allemagne entend **développer ses réseaux** et alliances **politiques** afin de concrétiser, de concert avec ses partenaires, les principes, objectifs et orientations d'action susmentionnés dans les six champs d'action. Le gouvernement fédéral constitue des réseaux en soulignant les relations entre Länder, régions et dossiers spécifiques, et en les intégrant activement dans la mise en œuvre de la stratégie « Façonner la mondialisation ». Nous harmonisons l'offre d'instruments nationaux et européens, notamment ceux de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

L'Allemagne dispose dès à présent d'une vaste et riche palette de formats et d'instruments de dialogue et de coopération (boîte à outils, en anglais « Tool Box ») pour l'interaction avec ses partenaires. Le gouvernement fédéral **évaluera et perfectionnera son offre de coopération** et les différents formats sur la base des « meilleures pratiques » actuelles. La mise en place du **DILGIS facilitera notamment cette tâche**. Nous développerons les dialogues fructueux existants ou créerons de nouveaux formats. Pour établir des rapports actifs avec les nouvelles puissances de la mondialisation, nous réunirons, à partir de cette offre, des

formats de dialogue et de coopération sur mesure par pays. Nous pourrions ainsi répondre de façon adéquate aux besoins et aux attentes des nouvelles puissances de la mondialisation et de leurs sociétés. Le gouvernement fédéral veut faire en sorte d'obtenir des formes de coopération souples, efficaces et axées sur des objectifs et des résultats. Nous fixons les priorités de la coopération en concertation avec nos partenaires.

Le **réseau dense de représentations allemandes à l'étranger** joue un rôle essentiel dans ce contexte. En effet, ces dernières font bénéficier le gouvernement fédéral de contacts empreints de confiance et noués de longue date dans leurs pays d'accueil, et coordonnent les mesures du gouvernement fédéral à l'intérieur de ces pays. L'Allemagne peut ainsi réagir rapidement à des situations nouvelles, obtenir des informations de première main et participer à la recherche de solutions.

Différents **formats et instruments** peuvent être envisagés **pour notre coopération.**

Partenariats et dialogues sectoriels ou thématiques

Les relations avec nos partenaires se caractérisent par un réseau étroit de liens intenses. Nous organisons notre coopération bilatérale et multilatérale avec nos partenaires sous forme de partenariats sectoriels et thématiques ainsi que de dialogues sectoriels. La Chine et l'Allemagne, par exemple, se concertent en continu dans plus de 30 formats de dialogue, notamment concernant la politique de sécurité, la politique économique et l'environnement, les droits de l'homme, l'état de droit et l'agriculture. Ces dialogues sectoriels sont organisés, selon les thèmes traités, par différents départements à l'échelon des ministres ou des groupes de travail. Dans les cas particuliers, des partenariats stratégiques bilatéraux sont mis en place qui peuvent se traduire notamment par des consultations intergouvernementales ou des commissions binationales à l'échelon des chefs d'état et de gouvernement ou des ministres des Affaires étrangères. Des plans d'action qui favorisent une étroite coopération dans de nombreux domaines politiques sont élaborés afin d'assurer la flexibilité des partenariats stratégiques, tant sur le plan de l'organisation que du contenu. De nombreux déplacements de membres du gouvernement et de parlementaires des deux côtés contribuent à la densité

du dialogue. Ces formats de coopération avec les nouvelles puissances de la mondialisation peuvent être développés si besoin est.

Partenariats stratégiques de l'UE

C'est dans le cadre de l'UE que l'Allemagne peut relever le plus efficacement les grands défis mondiaux à négocier avec les nouvelles puissances de la mondialisation. Les partenariats stratégiques de l'UE forment donc un cadre de référence indispensable pour l'élaboration d'objectifs concrets des partenariats bilatéraux et pour des synergies avec ces partenariats. Ces partenariats stratégiques témoignent également de l'imbrication des formats de coopération nationaux et européens. Comme à l'échelon national, des plans d'action pour la coopération dans de nombreux domaines politiques sont établis dans ce cadre, notamment en vue de préparer des sommets de haut niveau.



Consultations intergouvernementales et commissions binationales

Avec certains pays, le gouvernement fédéral mène des consultations intergouvernementales qui sont présidées par la chancière fédérale et le chef d'État ou de gouvernement concerné. À titre supplémentaire, le gouvernement fédéral dispose également du format de la commission binationale. Une telle commission a été mise en place, par exemple, en 1996 avec l'Afrique du Sud. Elle s'est réunie déjà pour la sixième fois en avril 2010. Les commissions binationales se réunissent tous les deux ans sous la présidence des ministres des Affaires étrangères respectifs. Elles sont composées de commissions techniques thématiques regroupant des représentants des deux pays.

Consultations intergouvernementales germano-chinoises : le premier ministre Wen Jiabao et la chancière fédérale Mme Merkel au château de Meseberg, en Allemagne

Forum sectoriel

Il existe des forums sectoriels avec de nombreux pays et régions ainsi que dans les domaines et les formats les plus divers. On mentionnera à titre d'exemple le forum de l'énergie germano-indien, le forum de l'environnement germano-coréen ou germano-chinois et le forum économique germano-sud-africain, qui bénéficient tous du soutien du gouvernement fédéral. Composés pour la plupart de représentants de haut niveau de la politique et en partie aussi de l'économie (organisée), des médias et du monde scientifique et culturel, ils servent à entretenir des échanges informels, à nouer des contacts et à conseiller la politique. Ces forums se tiennent à intervalles réguliers en Allemagne ou dans le pays partenaire respectif et complètent les dialogues et partenariats thématiques du gouvernement fédéral.

Quadrilogue

Le « quadrilogue » offre une plate-forme de dialogue informelle ou semi-officielle pour les hauts représentants de la politique (secrétaires d'État, par exemple) et du secteur économique (président de la Fédération des industries allemandes, BDI), avec la participation de groupes de réflexion. Le terme « quadrilogue » renvoie à l'origine à l'Allemagne, à l'Inde, au Brésil et à l'Afrique du Sud (« GIBSA » : sigle formé à partir des noms de ces quatre pays en anglais). Un tel quadrilogue a déjà eu lieu cinq fois (2007–2011). L'instrument du quadrilogue a pour objectif d'harmoniser les positions des pays participants et d'élaborer à partir de là des initiatives communes et des documents d'orientation communs. Des formats similaires pourraient également être constitués avec d'autres nouvelles puissances de la mondialisation à l'échelon intergouvernemental ou entre les chambres de commerce et d'industrie établies dans les pays concernés ou représentant ces pays, ainsi qu'en coopération avec des entreprises ou des fondations politiques.

V. Perspectives

Une coopération internationale réglementée et conçue de façon à faire face efficacement aux défis mondiaux est dans l'intérêt de tous les humains et de chaque pays. De concert avec nos partenaires européens et transatlantiques, nous voulons relever les défis mondiaux en partenariat avec les nouvelles puissances de la mondialisation. Dans nos relations partenariales et notre coopération internationale, nous entendons encourager le pouvoir constructif de la mondialisation sur la base de la responsabilité commune. Nous sommes des partenaires de la mondialisation qui assument, sur un pied d'égalité,

une responsabilité partagée pour les questions mondiales dans un univers mondialisé, interdépendant et multipolaire.

Dans sa stratégie, le gouvernement fédéral présente son offre de dialogue et de coopération pour un partenariat visant une politique de la mondialisation réglementée. Nous nous emploierons à convaincre nos partenaires de la justesse de cette stratégie.

Compte tenu de la rapide évolution des relations internationales, il sera nécessaire de développer la stratégie en souplesse. Le gouvernement fédéral adaptera en permanence ses priorités aux nouveaux défis.



La chancelière fédérale Angela Merkel et le premier ministre Manmohan Singh à New Delhi, en Inde

3G (Global Governance Group)

Le « 3G » est une coalition informelle d'États qui se consultent en dehors du G20 sur les questions de gouvernance mondiale.

AIE

L'Agence internationale de l'énergie (en anglais : International Energy Agency, IEA) est une organisation qui regroupe des pays industrialisés consommateurs d'énergie. Elle a été créée en 1974 après la première crise pétrolière en tant qu'institution indépendante au sein de l'OCDE et compte aujourd'hui 28 membres.

ASEAN

L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (en anglais : Association of Southeast Asian Nations) a vu le jour en 1967 et compte dix États membres (Brunéi, Indonésie, Cambodge, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande et Viet Nam (situation en mai 2011). En liaison avec les objectifs de compétitivité, développement économique équilibré et intégration dans l'économie mondiale, l'ASEAN aspire à devenir, d'ici à 2015, une communauté économique dotée d'un marché commun pour les biens, les services, les capitaux et l'emploi.

Banque mondiale

Le terme « Banque mondiale » désigne le Groupe de la Banque mondiale sis à Washington D. C. (États-Unis). La mission première de cette institution est de promouvoir, grâce à des aides financières, des conseils et un soutien technique, le développement économique des États membres moins avancés, et de contribuer ainsi à la réalisation des objectifs de développement internationaux.

BCAH

Dans le cadre des Nations Unies, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (en anglais : UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, OCHA) mobilise et coordonne les actions de soutien et d'aide

des États membres et des organisations humanitaires de l'ONU dans les crises humanitaires.

CAD

Le Comité d'aide au développement (en anglais : Development Assistance Committee, DAC) est un comité spécialisé de l'OCDE dont l'objectif est d'améliorer, en qualité et en quantité, la coopération au développement entre ses membres.

CIAB

La Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (sigle anglais : BWC), également dite « Convention sur les armes biologiques », est entrée en vigueur en 1975. 163 pays y ont adhéré à ce jour, dont tous les États membres de l'Union européenne et de l'OTAN. L'Allemagne est membre de la Convention depuis 1983.

CIAC

La Convention sur les armes chimiques, entrée en vigueur en 1997, interdit le développement, la possession, la dissémination et l'emploi d'armes chimiques.

CIT

La Conférence internationale du travail est l'organe décisionnel de l'OIT. Cette conférence annuelle réunit des représentants des gouvernements des États membres ainsi que ceux des associations patronales et salariales respectives.

Comité de la sécurité alimentaire mondiale

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (en anglais : Committee on World Food Security, CFS) est partie intégrante de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Il a été créé en 1974 en réaction à la crise alimentaire des années 1970 afin de veiller à l'approvisionnement mondial en produits alimentaires.

Conseil des droits de l'homme (ONU)

Le Conseil des droits de l'homme, dont le siège est à Genève, est un organe intergouvernemental des Nations Unies qui a été créé en 2006. Il a pour vaste

mandat de traiter les violations des droits de l'homme dans les différents pays.

Conseil de sécurité de l'ONU

Le Conseil de sécurité est un organe des Nations Unies qui œuvre pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il se compose de cinq membres permanents (Chine, États-Unis, Russie, France, Royaume-Uni) et de membres non permanents qui changent.

L'Allemagne y est représentée en 2011/2012 pour la cinquième fois en tant que membre non permanent.

Coopération Sud-Sud

Ce terme désigne la coopération des pays en développement visant à renforcer, grâce à un engagement collectif, leur pouvoir de négociation vis-à-vis des pays industrialisés (« Nord »).

Coopérations triangulaires

Les coopérations triangulaires sont des projets de coopération planifiés, financés et mis en œuvre en commun par trois pays. Leur objectif est d'apporter dans le pays en développement des prestations communes aux trois pays.

CPI

La Cour pénale internationale est une entité de droit international indépendante ratifiée par 114 pays et une organisation internationale indépendante qui agit en complémentarité des juridictions nationales dans la poursuite des crimes de droit international.

DAAD

Office allemand d'échanges universitaires (Deutscher Akademischer Austauschdienst e.V., DAAD).

Droit à l'alimentation (« Right to Food »)

Le droit à l'alimentation ou droit à une alimentation suffisante en tant que droit de l'homme est ancré dans le droit international à l'article 11 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (Pacte social des Nations Unies).

Économie verte

Le concept d'économie verte est un élément important de la politique mondiale en faveur du

développement durable. Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), une économie verte respecte et met à profit les liens vitaux entre économie, société et environnement.

FAO

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (en anglais : Food and Agriculture Organization, FAO) a été fondée en 1945. Sa mission première est de veiller à ce que tous les êtres humains aient, à tout moment, accès à une alimentation suffisante.

FIDA

Le Fonds international de développement agricole (en anglais : International Fund for Agricultural Development, IFAD) est une institution spécialisée des Nations Unies. Il se concentre sur la lutte contre la pauvreté en milieu rural.

FMI

La création du Fonds monétaire international a été décidée en 1944 lors de la Conférence monétaire et financière des Nations Unies. L'objectif du FMI est de promouvoir la coopération internationale dans le domaine monétaire.

Fondation Alexander von Humboldt

La Fondation Alexander von Humboldt apporte son soutien aux coopérations scientifiques entre chercheurs d'excellence étrangers et allemands.

Fondation Asie-Europe

La Fondation Asie-Europe (en anglais : Asia-Europe Foundation, ASEF) est une fondation culturelle euro-asiatique dont le siège est établi à Singapour. Depuis 1997, elle a réalisé plus de 30 programmes composés de plus de 450 projets afin de renforcer le dialogue à l'échelle de la société civile. Ses thèmes sont l'environnement et le développement durable, la culture, l'éducation, la coopération universitaire et les droits de l'homme.

Force africaine en attente

En 2010, l'Union africaine a mis en place une force de paix dénommée « Force africaine en attente » (African

Standby Force, ASF), dont l'objectif est d'instaurer et de maintenir la paix.

Forum international de l'énergie

Le Forum international de l'énergie (en anglais : International Energy Forum, IEF) est la première réunion mondiale régulière des ministres en charge de l'énergie. Il offre une plateforme de dialogue mondial sur les questions énergétiques entre pays producteurs et pays consommateurs d'énergie ainsi que pays de transit.

Forum régional de l'ASEAN

Le Forum régional de l'ASEAN (en anglais : ASEAN Regional Forum, ARF) représente la seule conférence de sécurité au niveau des ministres des Affaires étrangères englobant toute la région Asie-Pacifique. Grâce à ce format, l'Allemagne et l'UE peuvent promouvoir la paix et la stabilité aux côtés de pays comme l'Indonésie, l'Inde, la Malaisie, Singapour, le Viet Nam, la Chine et la République de Corée.

Forum stratégique pour la coopération scientifique et technologique internationale

Le Conseil européen a soutenu, en décembre 2008, la proposition de la Commission européenne de créer ce forum et de renforcer le partenariat avec d'autres régions et États.

G8

Le Groupe des Huit est un forum informel des chefs d'État et de gouvernement des pays suivants : Allemagne, Canada (depuis 1976), États-Unis d'Amérique, France, Italie, Japon, Royaume-Uni et Russie (depuis 1998). Il a été créé en 1975. La Commission européenne est représentée à toutes les réunions.

G8 plus 5

Le Groupe des Huit plus Cinq, fondé en 2005, est composé des membres du Groupe des Huit ainsi que de cinq autres pays (Afrique du Sud, Brésil, Inde, Mexique et République populaire de Chine) qui débattent dans cette enceinte de thèmes mondiaux

et de grande portée comme la lutte contre le changement climatique.

G20

Créé en 1999, le Groupe des Vingt était initialement un forum de dialogue informel des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales. Depuis l'automne 2008, le G20 se réunit régulièrement au niveau des chefs d'État et de gouvernement. Il joue un rôle crucial dans la gestion de la crise économique et financière internationale. Ses membres sont, outre les pays du G8, l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, la République de Corée, la Turquie et l'Union européenne.

GIBSA

À l'instar du processus de Heiligendamm (dialogue thématique structuré du G8 avec le G5) a été lancée, en 2007, une initiative dite « GIBSA » qui se réunit chaque année en conférence. Ce sigle est constitué à partir des noms des pays suivants en anglais : Allemagne, Inde, Brésil et Afrique du Sud.

Gouvernance mondiale

Le terme « Gouvernance mondiale » (Global Governance) sert à décrire le jeu de tous les mécanismes et formes de coopération internationale pour résoudre les grandes problématiques à l'ère de la mondialisation. Outre les États nations et leurs groupements, ce terme inclut également les acteurs de la société en tant que destinataires et acteurs décisifs de l'action politique (extérieure), comme par exemple les entreprises, ONG, mouvements citoyens, etc.

IPEEC

Le Partenariat international pour la coopération en matière d'efficacité énergétique (en anglais : International Partnership for Energy Efficiency Cooperation, IPEEC) a été lancé en mai 2009 en marge de la réunion des ministres de l'Énergie du G8. Son siège est à Paris et il est rattaché à l'Agence internationale de l'énergie (AIE). En font partie, outre les pays du G8 et

la Commission européenne, l'Australie, le Brésil, la Chine, l'Inde, le Mexique et la République de Corée.

IRENA

L'Agence internationale pour les énergies renouvelables est une organisation internationale qui a son siège à Abou Dhabi et un centre à Bonn. Créée en 2009, elle compte aujourd'hui 87 membres (situation en janvier 2012). L'IRENA a pour mission de promouvoir l'introduction, croissante et à vaste échelle, de toutes les formes d'énergies renouvelables et leur utilisation durable.

ITIE

L'Initiative pour la transparence des industries extractives (en anglais : Extractive Industries Transparency Initiative, EITI) s'engage à l'échelle mondiale pour une plus grande transparence des transferts financiers concernant les richesses du sous-sol afin de contribuer à endiguer la corruption dans les pays riches en matières premières. Cette initiative a été lancée lors du Sommet mondial pour le développement durable qui s'est tenu à Johannesburg (Afrique du Sud) en 2002 dans le cadre des Nations Unies. La République fédérale d'Allemagne est membre du conseil d'administration international de l'ITIE et soutient l'initiative financièrement.

Ligue arabe

La Ligue des États arabes ou Ligue arabe est le groupement de 21 pays arabes plus la Palestine. Créée au Caire en 1945, la Ligue a pour principaux objectifs de renforcer les relations mutuelles entre les États membres ainsi que de coordonner et promouvoir les intérêts communs en matière politique, sociale, économique et culturelle.

MDCS

Les premières mesures de confiance et de sécurité (MDCS) ont été consignées dans l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) adopté à Helsinki en 1975. Elles avaient pour objectif de réduire les risques de conflits armés. Aujourd'hui, l'« acquis des MDCS » de l'Organisation pour la

sécurité et la coopération en Europe (OSCE) consiste en une série de documents qui représentent un vaste instrument régissant les échanges obligatoires et vérifiables d'informations militaires.

MERCOSUR

Fondé en 1991, le MERCOSUR (en espagnol : Mercado Común del Sur) est une alliance de pays sud-américains (les pays fondateurs sont l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay). Son mandat : instaurer un marché commun.

Objectifs du Millénaire pour le développement

Dans le cadre de l'ONU, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) (en anglais : Millennium Development Goals, MDG) fixent huit objectifs de développement pour l'année 2015 :

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité infantile
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
7. Préserver l'environnement
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

OCDE

L'Organisation de coopération et de développement économiques a été créée en 1961 et compte aujourd'hui 34 États membres. Elle a pour mission de coordonner et de standardiser les politiques économiques nationales et internationales.

OIT

L'Organisation internationale du travail (en anglais : International Labour Organization, ILO) a vu le jour en 1919. Des gouvernements et des représentants du patronat et des syndicats de 183 États sont représentés au sein de cette organisation qui est l'institution spécialisée la plus ancienne de l'ONU.

OMC

L'Organisation mondiale du commerce a vu le jour en 1995 après l'aboutissement du Cycle d'Uruguay. L'OMC a pour mission de développer le cadre d'un système commercial multilatéral fondé sur des règles.

OMS

L'Organisation mondiale de la Santé est la principale institution spécialisée de l'ONU dans le domaine de la santé. Elle est chargée avant tout de mettre sur pied et de développer des services de santé performants et d'apporter son soutien à la lutte contre les maladies.

OSCE

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe est née à la suite de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) qui a pris fin en 1975 avec l'adoption de l'Acte final d'Helsinki. Avec ses 56 membres, elle est la seule organisation de sécurité dans laquelle tous les pays européens, les pays issus de l'Union soviétique ainsi que les États-Unis et le Canada sont représentés. Parmi ses principaux objectifs figurent une sécurité commune, la prévention des conflits et la reconstruction après-conflit.

OTAN

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

Pacte mondial

Fondé en 2000, le Pacte mondial (en anglais : Global Compact) des Nations Unies est aujourd'hui le premier et le plus important réseau mondial de responsabilité citoyenne des entreprises. Les entreprises qui y participent s'engagent à appliquer dix principes dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement, et de la lutte contre la corruption.

Pacte mondial pour l'emploi

Le Pacte mondial pour l'emploi (Global Jobs Pact) de l'Organisation internationale du travail (OIT) a été adopté en juin 2009 par la Conférence internationale

du travail (CIT). Il propose aux pays de nombreuses options politiques pour surmonter les conséquences de la crise en matière sociale et d'emploi.

PAM

Le Programme alimentaire mondial a été créé en 1963 par l'Organisation des Nations Unies et la FAO. Son action consiste en priorité à fournir des produits alimentaires aux personnes démunies en situation de grande urgence.

Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement

En novembre 2011 s'est tenu à Busan, en Corée du Sud, le 4e Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement. Le Partenariat de Busan s'appuie sur la Déclaration de Paris (2005) et le Programme d'action d'Accra sur l'efficacité de l'aide au développement (2008), et réaffirme les grands principes pour l'efficacité de la coopération tels que appropriation, orientation vers les résultats, transparence et redevabilité réciproque.

PESC (UE)

La Politique étrangère et de sécurité commune a été introduite avec l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht sur l'Union européenne en 1993.

PIB

Produit intérieur brut

Programme d'action d'Accra

En septembre 2008 s'est tenu à Accra, au Ghana, un troisième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement. Les droits de l'homme, l'égalité des sexes, la protection de l'environnement et différents aspects de la bonne gouvernance figurent dans ce programme d'action comme facteurs essentiels de l'efficacité de la coopération au développement.

PSDC (UE)

La Politique de sécurité et de défense commune renforce la capacité d'action extérieure de l'Union européenne (UE). Partie intégrante de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC), elle inclut

des missions humanitaires et de secours, des missions de maintien de la paix et de combat dans le cadre de la gestion de crises, y compris des mesures destinées à instaurer la paix.

SADC

Le traité fondateur de la Communauté de développement de l'Afrique australe (en anglais : Southern African Development Community, SADC) a été signé en 1992. L'objectif de cette confédération d'États est de devenir une communauté d'États dotée d'un marché commun grâce à une coopération intensive dans les domaines économique et politique. La SADC se compose de 15 États membres.

Dialogue de Shangri-La

Le Dialogue de Shangri-La est un forum de dialogue Asie-Pacifique en matière de défense et de sécurité qui se tient à Singapour (depuis 2002). Chaque année s'y retrouvent pour une réunion informelle les ministres en charge de la défense des régions Asie, Pacifique et Europe, ainsi que de divers pays comme l'Indonésie, la Malaisie, Singapour, le Viet Nam, la Chine, la République de Corée, l'Inde, le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne.

Sommet Europe-Asie

Le Sommet Europe-Asie (en anglais : Asia-Europe Meeting, ASEM) est le plus grand forum de dialogue euro-asiatique. Parmi les sujets traités figurent notamment la crise financière et économique internationale, les questions de climat et d'environnement ainsi que la sécurité alimentaire.

SPG

Le système de préférences généralisées (SPG) est un instrument de la politique commerciale de l'UE qui accorde aux pays en développement des réductions de droits de douane (préférences tarifaires) à l'importation de marchandises.

TICE

Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (en anglais : Comprehensive Test-Ban Treaty, CTBT) a

pour but d'interdire les essais nucléaires partout dans le monde et d'empêcher le développement et l'achat d'armes nucléaires par des pays non dotés de l'arme nucléaire.

TNP

Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (en anglais : Non-Proliferation Treaty, NPT) est le principal traité dans ce domaine. Presque tous les pays du monde y ont adhéré depuis son entrée en vigueur en 1970 (190 pays actuellement).

Traité de Lisbonne (UE)

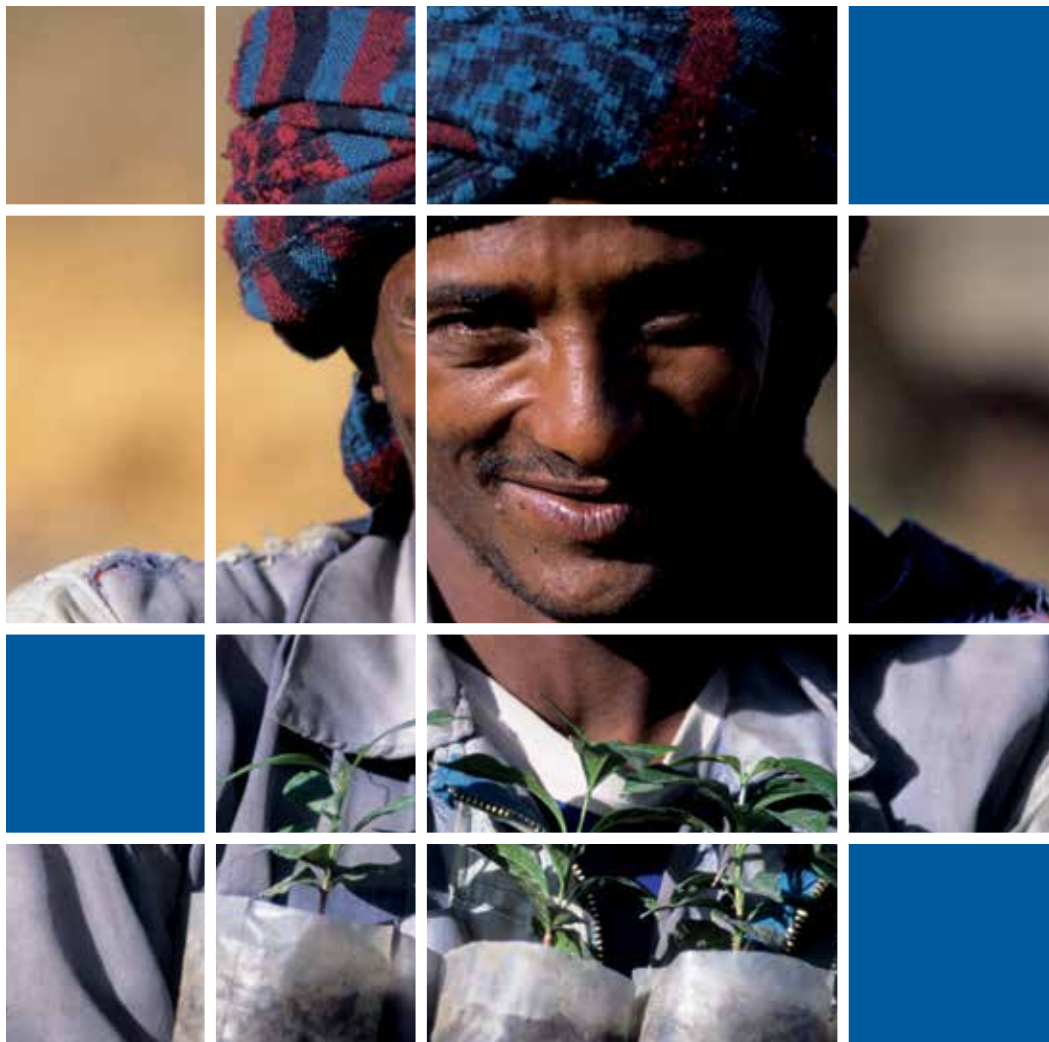
Les principaux objectifs du Traité de Lisbonne sont : renforcer la démocratie et l'efficacité du travail des institutions européennes, satisfaire les attentes des citoyens de l'Union concernant un niveau élevé de redevabilité, d'ouverture, de transparence et de participation, ainsi que donner à l'Union européenne les moyens de relever les défis planétaires actuels tels que le changement climatique, la sécurité et le développement durable. Entré en vigueur en 2009, ce traité apporte une modernisation des institutions de l'Union européenne.

UNASUR

L'Union des nations de l'Amérique du Sud (en espagnol : Unión de Naciones Suramericanas, UNASUR) est une organisation internationale de douze pays sud-américains créée en 2008. Elle a pour mission d'endiguer les inégalités, l'exclusion sociale, la faim, la pauvreté et l'insécurité.

Union africaine

L'Union africaine (UA) est issue en 2002 de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et compte actuellement 53 États membres. Son mandat s'étend à tous les domaines de la vie politique, économique et sociale en Afrique. L'UA est également habilitée à parler au nom de l'Afrique à l'échelle mondiale et à coordonner les activités des organisations régionales africaines.



Crédits photographiques

Bildagentur Geduldig : **couverture**
Thomas Imo/Photothek : **couverture**
Rolf Schulten : **couverture**

Ministère fédéral des Affaires étrangères : **couverture, dos**

Gouvernement fédéral :
Jesco Denzel : **page 46**
Steffen Kugler : **page 60**

dpa :
Ulmer/Lukas Coch/Picture Alliance : **page 14**
Geng Haiyang/Picture Alliance : **page 18**
Photoshot/Picture Alliance : **page 40**
Soeren Stache/Picture Alliance : **page 44**
Annegret Hilse und Sven Simon/
Picture Alliance : **page 57**

Photothek :
Gero Breloer : **page 38**
Ute Grabowsky : **page 11**
Thomas Trutschel : **page 56**
Thomas Köhler : **pages 7 et 10**

Still Pictures :
Sean Sprague : **page 20**
Adrian Arbib : **page 66**

A1PIX/Your Photo Today : **page 4**
blickwinkel/McPHOTOS : **page 48**
Colourbox : **page 53**
Prisma/F1online Bildagentur : **page 32**

Mentions légales

Éditeur

Auswärtiges Amt – Le ministère fédéral des Affaires étrangères
Division 401 (politique de développement)
Division 608 (relations publiques)
Werderscher Markt 1, 10117 Berlin
Tél. +49 30 5000-0
Fax : +49 30 5000-34 02
www.auswaertiges-amt.de
poststelle@auswaertiges-amt.de



En coopération avec :

Ministère fédéral de l'Intérieur
Ministère fédéral de la Justice
Ministère fédéral des Finances
Ministère fédéral de l'Économie et de la Technologie
Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales
Ministère fédéral de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs
Ministère fédéral de la Défense
Ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, de la Femme et de la Jeunesse
Ministère fédéral de la Santé
Ministère fédéral des Transports, de la Construction et du Développement urbain
Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire
Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche
Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement

Conception

indi(go Kommunikationsdesign, Berlin)

© 2012

